

Les Annonces sont reçues
au bureau du Journal -

Compte courant postal 665
Téléphone 5-64

LE SOLEIL D'AUVERGNE

Hebdomadaire d'Action Nationale

Directeur: JEAN VISSOUZE

Rédaction et Administration:

25, Rue Gauthier-de-Biauzat, CLERMONT-FERRAND

ABONNEMENTS

Puy-de-Dôme et Départements limitrophes. 10 fr. par an
Autres Départements 12 —

Une Lettre de M. Jacques Bardoux

Il y a déjà quelques semaines que nous avons reçu une lettre où le grand maître du Bloc National dans le Puy-de-Dôme, M. Jacques Bardoux, se montre fort ému des critiques de notre excellent collaborateur Julien Déat. Nous nous excusons cependant d'entretenir une fois de plus nos lecteurs de cette querelle. Après les lettres de M. des Planches, celle de M. Bardoux. Avouons que nous préférons les premières.

M. Bardoux nous a demandé, de par la loi, d'insérer sa missive. Nous n'avons pas besoin de cette menace pour publier les réponses de nos adversaires si celles-ci sont correctes. L'abondance des matières seule nous a obligé de différer.

Nos lecteurs n'ont rien perdu pour attendre. Cette lettre est un morceau savoureux où se mêlent agréablement les tons les plus divers et la réclame la plus adroite.

En effet, comme on le verra plus loin, M. Bardoux plein d'un élégant mépris pour la « presse royaliste » profite de l'occasion pour « pousser » son bouquin. C'est très malin. On ne saurait faire dans tous les milieux trop de propagande pour ce puissant livre de doctrine qui, comme chacun sait est le plus grand succès de librairie de l'année.

Vous voyez que nous sommes bons princes et beaux joueurs. Amis lecteurs, si vous avez encore quelques francs-papier de trop, courrez chercher chez le libraire: *Hors du marais, la route de France*.

Que voilà de bons cantonniers! Nous soupçonnons cependant fort M. Jacques Bardoux et ses amis, de s'occuper beaucoup plus de la route du Palais Bourbon, via Clermont, que de celle de la France.

Tout cela n'est que de la plaisanterie; ce qu'il nous faut retenir de la lettre de M. Bardoux ce sont des insinuations pleines d'une douce tartufe-

« pource que rire est le propre de l'homme » M. Bardoux. — JEAN VISSOUZE.

Ci-dessous la lettre de M. Bardoux.

« Monsieur le Directeur,
« Dans votre numéro du dimanche 27 Décembre, vous publiez les lignes suivantes:

« Pendant les 15 mois qui ont suivis les élections du 11 mai 1924, M. Jacques Bardoux et ses amis ont disparu complètement de la circulation. Pas une manifestation, pas un discours, pas une réunion publique. Ils étaient morts. Les élections cantonales et municipales sont venues, ils n'y ont pris aucune part. »

« Bien que je me sois interdit de répondre aux attaques de la Presse Royaliste et de la Presse Radicale-Socialiste, coalisées contre nous dans un nouveau bloc, il m'est impossible de laisser passer, sans les relever immédiatement, des erreurs matérielles d'une pareille envergure.

« 1° C'est au lendemain des élections de mai 1924 que mes co-listiers et moi avons décidé de constituer une organisation départementale. Nous avons désigné notre Secrétaire Général, Thomas, au début de l'été 1924. Et les premières réunions qui ont abouti à la constitution du Parti Républicain Fédéral du Puy-de-Dôme ont eu lieu chez Marc Blatin au début de l'automne 1924.

« 2° Le Parti Républicain Fédéral du Puy-de-Dôme a pris part officiellement à la lutte municipale. J'ai fait en son nom des démarches personnelles auprès de nos collègues, Henri Cote et Faure, pour leur demander de constituer une liste municipale. C'est à notre Permanence qu'ont eu lieu les réunions préparatoires.

« 3° Notre organisation a enfin engagé la lutte, au cours des élections départementales dans une douzaine de cantons.

EN BREF... LA POLITIQUE

Electeurs et Contribuables

Rien de plus facile que d'imaginer des réformes. Le papier — comme le contribuable — souffre tout.

De nouveau, on parle beaucoup de réforme électorale. C'est toujours le capital souci des politiciens de trouver le mode de scrutin qui assurera nécessairement leur réélection. C'est leur pierre philosophale.

Mon propos est tout autre. A vrai dire, je considère que le suffrage universel est irrémédiablement absurde, mystificateur et anarchique. Néanmoins, pour faire comme tout le monde, pour divaguer à l'unisson j'ai conçu aussi un projet de réforme électorale.

Le système actuel consiste à faire nommer ceux qui décident les impôts par ceux à qui on fait croire, fallacieusement d'ailleurs, qu'ils n'auront pas à les payer. Or l'impôt est le principal pour ne pas dire l'unique affaire d'un Etat démocratique dont le seul état, quand ce n'est pas encore la terreur, est la corruption.

L'inflation fantastique du budget laisse donc les électeurs indifférents. Ils y poussent même, car le candidat qui sait son métier ne laisse pas de leur faire espérer qu'ils recueilleront quelques miettes de gâteau. Maurras réclamait la part du Poilu victorieux: il y a longtemps qu'est inscrite en fait, sur tous les programmes radicaux-socialistes, la part de l'électeur majoritaire.

Les parlementaires n'ont pas à se gêner. Et, ils y vont, comme on ne sait que trop, à tour de bras. Depuis la guerre, ils ont exagéré. Et la bonne poire française se dessèche de plus en plus.

Le moment semble donc opportun de proposer que la « justice fiscale » soit complétée, justifiée par la « justice électorale ».

Un Symptôme grave

Je veux parler de la réunion qui eut lieu cette semaine à Limoges, des Syndicats commerciaux de la Haute-Vienne et l'issue de laquelle fut voté à l'unanimité l'ordre du jour que je reproduis ici textuellement:

« Décident le renvoi aux services des finances des feuilles relatives à l'impôt rétroactif institué par la loi du 4 décembre 1925; s'élèvent contre la taxe sur les paiements de 1 fr. 20 pour cent, parce qu'elle est le doublement déguisé de la taxe actuelle sur le chiffre d'affaires; se refusent à tous impôts nouveaux frappant uniquement le commerce et l'industrie; devant les injustices fiscales dont commerçants et industriels sont toujours l'objet, décident, si satisfaction ne leur est pas donnée, de passer aux actes que comportera la situation; invitent tous les commerçants et industriels de la Haute-Vienne à assister à la nouvelle et importante manifestation qu'ils organisent à cet effet. »

Un pareil fait qui fixe les limites dans lesquelles l'état républicain peut rançonner le commerce et l'industrie française était prévu. Il est fort probable qu'il se reproduira et ses conséquences seront certainement fort graves.

Nous reviendrons la semaine prochaine sur ce sujet.

En Rhénanie

Il est des faits révoltants sur lesquels on garde malheureusement le silence: ce sont les persécutions qu'on fait subir en Rhénanie aux malheureux partisans du séparatisme.

A Bingen, à Kaisenheim, notamment, des bandes de nationalistes armés ont enfoncé les portes des maisons où habitaient les séparatistes, ont brisé les meubles, etc.

Une Sanction

contre le Général Percin

Le général Percin a été censuré par le Conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Peine vénielle, et d'autant plus qu'on a convenu que les faits qui lui sont imputés étaient suffisants pour entraîner sa radiation.

On se trouve tout naturellement incité à conclure que l'indulgence dont on a usé vis-à-vis de Percin n'est pas impartiale.

Politique! Politique!!

Mais attendons encore. Que fera le Gouvernement de la République qui ne doit plus rien ignorer maintenant des félonies dont s'est rendu coupable l'alter ego de Sarrail?

Nos gouvernants ne cherchent pas à savoir, mieux, ils ne veulent pas savoir... Silence complet de la grande presse qu'ils tiennent en bride. Seul, l'*Echo de Paris* et son courageux rédacteur Henri de Kerillis continuent leur campagne de salubrité nationale. Ils ne trouvent d'écho que dans quelques journaux de l'opposition.

Mais, patience. Le jour viendra où les scandales d'Alsace-Lorraine ne pourront plus être ignorés.

Plus de Médailles du Travail

Parmi les nombreuses distinctions qui se décernent en France, il en est une très modeste, qui est bien plus difficile à obtenir et qui est souvent beaucoup plus honorable à porter que la plus brillante et la plus enviée. Alors que celle-ci récompense fréquemment les bas agents électoraux, les créanciers des ministres, les camarades de Loge ou les riches aventuriers, l'autre exige trente années de labeur assidu, d'honnêteté et de bonne conduite. Je veux parler de la Médaille du Travail.

Or, cette année, on ne donnera plus cette médaille: le Ministère du Com-

LA SEMAINE

Samedi. — On a commencé de discuter, à la Chambre les interpellations sur la majoration des tarifs des chemins de fer.

M. Briand ne posera pas la question de confiance au cours de la discussion sur les projets financiers.

En Allemagne, la commission parlementaire des pays occupés demande l'évacuation immédiate de la Rhénanie et de la Ruhr.

Dimanche. — En Syrie, au cours d'un engagement avec les rebelles, nos troupes ont remporté un important succès.

On annonce la mort du cardinal Mercier.

Lundi. — A Rouen, M. Louis Marin, au cours d'une grande réunion publique, fait le procès de la politique du Cartel.

Dans un certain nombre de grandes villes, les fonctionnaires tiennent des meetings pour réclamer l'augmentation des salaires.

Mardi. — On a distribué, à la Chambre le rapport de M. Lamoureux sur les projets financiers. On va en commencer la discussion immédiatement.

On annonce que les négociations au sujet des dettes entre l'Angleterre et l'Italie sont sur le point d'aboutir.

Mercredi. — On a commencé, à la Chambre, la discussion des projets financiers.

M. de Selves, au Sénat et M. Herriot, à la Chambre, ont prononcé l'éloge funèbre du cardinal Mercier.

Judi. — La discussion des projets d'assainissement financier se poursuit à la Chambre.

L'accord anglo-italien au sujet des dettes a été signé à Londres.

M. Briand aura aujourd'hui une entrevue avec M. Chamberlain, afin d'étudier avec lui quelques problèmes de politique extérieure.

M. de Vogüé, dans LES MORTS QUI PARLENT définit ainsi la Chambre des Députés: « le colossal tombeau où se décompose la vie nationale ».

La neutralité dans l'enseignement secondaire

royaliste et de la presse Radicale-Socialiste, coalisées contre nous dans un nouveau bloc, il n'est impossible de laisser passer, sans les relever immédiatement, des erreurs matérielles d'une pareille envergure.

En effet, comme on le verra plus loin, M. Bardoux plein d'un élégant mépris pour la « presse royaliste » profite de l'occasion pour « pousser » son bouquin. C'est très malin. On ne saurait faire dans tous les milieux trop de propagande pour ce puissant livre de doctrine qui, comme chacun sait est le plus grand succès de librairie de l'année.

Vous voyez que nous sommes bons princes et beaux joueurs. Amis lecteurs, si vous avez encore quelques francs-papier de trop, courez chercher chez le libraire: *Hors du marais, la route de France*.

Que voilà de bons cantonniers! Nous soupçonnons cependant fort M. Jacques Bardoux et ses amis, de s'occuper beaucoup plus de la route du Palais Bourbon, via Clermont, que de celle de la France.

Tout cela n'est que de la plaisanterie; ce qu'il nous faut retenir de la lettre de M. Bardoux ce sont des insinuations pleines d'une douce tartuferie du genre de celle-ci: « La presse royaliste et la presse radical-socialiste, coalisées... »

C'est tellement stupide qu'on le regrette pour M. Bardoux. Et « ces adversaires qui nous tirent dans le dos » qu'en dites-vous?

M. Bardoux ferait mieux de se demander, au lieu de nous accuser de division, s'il n'est pas lui la première cause de trouble dans son parti et s'il pense qu'on a oublié qu'en 1919 il était sur une liste radicale?

De ceux qui sortent des rangs des radicaux ou de ceux qui n'ont jamais teinté de rouge leur drapeau desquels doit-on se méfier?

Nous voudrions savoir aussi la position nette, mais là, très nette de M. Bardoux sur les lois laïques et le manifeste des Cardinaux...

Questions gênantes n'est-ce pas? Mais qu'allons-nous faire dans cette galère?

Qu'allons-nous nous préoccuper de ces « combines » électorales chères à tous les partis républicains?

Au *Soleil d'Auvergne* nous sommes tellement dégoûtés des thuriféraires du suffrage universel — quels qu'ils soient — que nous leur fermons notre porte au nez.

Vous dites que c'est la dernière fois que nous avons le plaisir de vous lire M. Bardoux? Nous l'espérons bien. Nos lecteurs demandent autre chose que les plaidoyers *pro domo* d'un acteur de la farce démocratique. Aujourd'hui ils se réjouissent de la vertueuse et puritaine indignation de l'ancien candidat radical. Nous n'aurions pas voulu les priver de cette joie,

royaliste et de la presse Radicale-Socialiste, coalisées contre nous dans un nouveau bloc, il n'est impossible de laisser passer, sans les relever immédiatement, des erreurs matérielles d'une pareille envergure.

« 1^o C'est au lendemain des élections de mai 1924 que mes co-listiers et moi avons décidé de constituer une organisation départementale. Nous avons désigné notre Secrétaire Général, Thomas, au début de l'été 1924. Et les premières réunions qui ont abouti à la constitution du Parti Républicain Fédéral du Puy-de-Dôme ont eu lieu chez Marc Blatin au début de l'automne 1924.

« 2^o Le Parti Républicain Fédéral du Puy-de-Dôme a pris part officiellement à la lutte municipale. J'ai fait en son nom des démarches personnelles auprès de nos collègues, Henri Cote et Faure, pour leur demander de constituer une liste municipale. C'est à notre Permanence qu'ont eu lieu les réunions préparatoires.

« 3^o Notre organisation a enfin engagé la lutte, au cours des élections départementales dans une douzaine de cantons.

« Je reconnais bien volontiers que des succès importants n'ont point, jusqu'ici, récompensé nos efforts. Il faut bien cependant admettre qu'ils aient quelque importance, puisque, au moment où nous sommes engagés dans une bataille décisive et rude, alors que nous faisons face à l'ennemi de nouveaux adversaires surgissent, qui nous tirent dans le dos.

« Je tiens également à constater que le *Soleil d'Auvergne* nous attribue, à mes amis et à moi, les opinions les plus saugrenues et les sentiments les moins honorables.

« Aucune citation n'est apportée à l'appui de ces affirmations. Or, les idées que nous défendons et les formes que nous préconisons ont été exposées dans un livre, que les collaborateurs de votre journal peuvent se procurer dans toutes les librairies de Clermont-Ferrand. Le programme qu'a adopté le Congrès du 25 octobre et qui sera sous peu publié en brochure, n'est que le résumé du livre: *Hors du Marais: La Route de France*. Que valent des insinuations, qui ne reposent ni sur un fait précis, ni sur une citation exacte?

« Je regrette, Monsieur, d'être obligé, de vous demander de bien vouloir, conformément à la loi, publier cette réponse, à la même place et dans les mêmes caractères, que l'article qui nous a été consacré, le dimanche 27 décembre.

« Je m'excuse de vous encombrer ainsi, mais c'est la première et ce sera la dernière fois.

« Veuillez, etc....

« Jacques BARDOUX. »

« Quand je vois peinte en grosses lettres sur nos monuments publics la devise de la République: LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ, il me semble lire sur la porte de certaines maisons qu'on ne nomme pas: PUDEUR - INNOCENCE - VIRGINITÉ... Cette dernière inscription ne me paraît pas plus menteuse que la première quand on connaît l'histoire des trente dernières années de notre régime républicain et l'usage qu'il a fait de sa devise.

Guy DUPREHAULT

Le système actuel consiste à faire nommer ceux qui décident les impôts par ceux à qui on fait croire, fallacieusement d'ailleurs, qu'ils n'auront pas à les payer. Or l'impôt est le principal pour ne pas dire l'unique affaire d'un Etat démocratique dont le seul état, quand ce n'est pas encore la terreur, est la corruption.

L'inflation fantastique du budget laisse donc les électeurs indifférents. Ils y poussent même, car le candidat qui sait son métier ne laisse pas de leur faire espérer qu'ils recueilleront quelques miettes de gâteau. Mourras réclamait la part du Poilu victorieux, il y a longtemps qu'est inscrite en fait, sur tous les programmes radicaux-socialistes, la part de l'électeur majoritaire.

Les parlementaires n'ont pas à se gêner. Et, ils y vont, comme on ne sait que trop, à tour de bras. Depuis la guerre, ils ont exagéré. Et la bonne poire française se dessèche de plus en plus.

Le moment semble donc opportun de proposer que la « justice fiscale » soit complétée, justifiée par la « justice électorale », c'est-à-dire que, désormais, la puissance électorale soit exactement en rapport avec la capacité contributive. Quoi de plus rationnel?

Tous les Français majeurs seraient électeurs et auraient une voix; mais chaque cote de contributions directes de 100 francs comporterait l'attribution d'une voix. Par exemple, celui qui payerait 1.000 francs au fisc disposerait de 11 voix. Ainsi, ceux qui décident les dépenses et décrètent les impôts seraient nommés par ceux qui les payent. Quoi de plus logique?

Ce serait d'abord une compensation, une prime équitable, une exhortation, un entraînement à consentir le douloureux sacrifice fiscal. Voilà le remède spécifique contre la fraude!

Ce serait, en outre, peut-être, un frein efficace à l'inflation budgétaire bien plus redoutable, quoiqu'on en pense généralement, que l'inflation fiduciaire.

Ce serait, enfin, à coup sûr, un désastre pour la démagogie politicienne. Et c'est pourquoi ma réforme n'a aucune chance d'être adoptée. Pas même, je ne dis pas seulement des électeurs, mais des contribuables, car, ainsi que je l'ai écrit ailleurs: « La démocratie est la basse chimère par laquelle tout le monde espère parvenir à dominer et à exploiter tout le monde. »

On ne supprime le venin qu'en tuant la Bête.

Georges DEHERME.

Si vous êtes: Catholique! Patriote! Il faut soutenir notre effort en vous abonnant au *Soleil d'Auvergne*

industriels sont toujours l'objet, découragés, si satisfaction ne leur est pas donnée, de passer aux actes que commettent les commerçants et industriels de la Haute-Normandie à assister à la nouvelle et importante manifestation qu'ils organisent à cet effet.

Un pareil fait qui fixe les limites desquelles l'état républicain peut franchir le commerce et l'industrie française était prévu. Il est fort probable qu'il se reproduira et ses conséquences seront certainement fort graves. Nous reviendrons la semaine prochaine sur ce sujet.

En Rhénanie

Il est des faits révoltants sur lesquels on garde malheureusement le silence: ce sont les persécutions qu'on fait subir en Rhénanie aux malheureux partisans du séparatisme.

A Bingen, à Kaisenheim, notamment, des bandes de nationalistes armés ont enfoncé les portes des maisons où habitaient les séparatistes, ont brisé leurs meubles, pillé leurs magasins, saccagé leurs propriétés. Enfin, eux-mêmes, leurs femmes et leurs enfants ont été victimes de traitements odieux.

Ces actes de brigandages sont vus favorablement par le gouvernement prussien, qui, malgré d'hypocrites protestations, ne fait rien pour les réprimer. Du reste, la preuve est faite de l'animosité qui règne en haut lieu contre les séparatistes puisque l'amnistie stipulée pour eux dans le pacte de Locarno ne leur a pas encore été accordée.

La France peut-elle assister impassible à cet abominable état de chose?

Les séparatistes rhénans souffrent pour avoir voulu ne plus être rattachés à la Prusse, ils souffrent pour avoir été sympathiques à la France. La France les laisserait-elle assassiner sans remords?

Bravo!

On sait que le 21 janvier, 200 électeurs de la ville d'Ebreuil ont voté et signé un ordre du jour qui contient une protestation et un engagement.

Protestation contre le cynisme des députés qui ne craignent pas, malgré la situation financière désespérée, de s'adjuger un traitement annuel de 42.000 francs; engagement de ne voter pour aucun des députés qui seront partisans de cette augmentation.

Nous ne pouvons qu'applaudir à ce geste symbolique.

Il y a donc des électeurs qui commencent à montrer les dents? Enfin! Malheureusement cette manifestation est encore isolée. Mais elle n'en est pas moins intéressante en ce qu'elle dénote une lassitude et une velléité de rébellion contre les élus du suffrage universel, de la part de ceux qui les ont envoyé au pouvoir. Evénement sans précédent.

C'est bon signe; et nous en prenons acte.

discussion immédiatement.

On annonce que les négociations au sujet des dettes entre l'Angleterre et l'Italie sont sur le point d'aboutir.

Plus de Médailles du Travail

Parmi les nombreuses distinctions qui se décernent en France, il en est une très modeste, qui est bien plus difficile à obtenir et qui est souvent beaucoup plus honorable à porter que la plus brillante et la plus enviée. Alors que celle-ci récompense fréquemment les bas agents électoraux, les créanciers des ministres, les camarades de Loge ou les riches aventuriers, l'autre exige trente années de labeur assidu, d'honnêteté et de bonne conduite. Je veux parler de la Médaille du Travail.

Or, cette année, on ne donnera plus cette médaille: le Ministère du Commerce manque de crédits nécessaires pour l'achat et la remise des insignes.

Constatons que cette économie, absolument insignifiante en elle-même, est bien déplacée.

Ne gaspille-t-on pas par ailleurs suffisamment d'argent pour économiser de quoi donner une juste récompense à l'honnêteté, au travail consciencieux, au dévouement?

Il est vrai que ce sont là des vertus fort méprisables, en notre belle République. Nous en avons tous les jours de nouvelles preuves.

Le coup de pied de l'âne

J'ai relaté, dans un récent article la piteuse odyssée de M. Jean Durand, ministre de l'Agriculture qui voulut, accompagné de quelques amis cartellistes, aller parader à Castelnaudary où il fut maire autrefois. Petite manifestation de *Mas-tu vu?* où les vanités de chacun, et en particulier celle de M. Jean Durand, devaient être chatouillées délicieusement. M. Georgin, le maire actuel, dont nous ne saurions trop louer en cette circonstance la conduite ferme et digne et surtout l'esprit d'à-propos, donna, de concert du reste avec de nombreux conseillers généraux de l'Aude, une excellente et spirituelle leçon de modestie à M. Jean Durand.

Celui-ci n'en a pas profité et nous en avons aujourd'hui la preuve; au lieu de cacher son ridicule et de faire le silence sur cette affaire, le préfet de l'Aude vient, par ses soins, de suspendre M. Georgin de ses fonctions pendant un mois.

Cette mesure, empreinte d'une tyrannie odieuse, est destinée à montrer qu'un ministre cartelliste est un seigneur devant lequel il en coûte de ne pas plier le genou.

Non plus que d'accéder à ses plus grotesques fantaisies. M. Georgin maintenant ne l'ignorera pas.... *Caelo tonantem, credidimus Jovem regnare.*

D. AGUILLON.

Mercredi. — On a commencé, à la Chambre, la discussion des projets financiers. M. de Selvas, au Sénat et M. Herriot, à la Chambre, ont prononcé l'éloge funèbre du cardinal Mercier.

Jeudi. — La discussion des projets d'assainissement financier se poursuit à la Chambre. L'accord anglo-italien au sujet des dettes a été signé à Londres.

M. Briand aura aujourd'hui une entrevue avec M. Chamberlain, afin d'étudier avec lui quelques problèmes de politique extérieure.

M. de Vogüé, dans LES MORTS QUI PARLENT définit ainsi la Chambre des Députés: «le colossal tombeau où se décompose la vie nationale».

La neutralité dans l'enseignement secondaire

Dans un grand lycée de Paris, que nous savons, on a donné aux élèves de cinquième, le canevas de narration que voici, intitulé: «Le testament d'un chien».

« La scène se passe au XV^e siècle.

« 1^o Un bon curé de village, ayant perdu son chien qu'il aimait tendrement, lui fit élever une sépulture magnifique, dans un cimetière, près de l'église;

« 2^o L'évêque apprit la chose. C'était un homme avare et dur. Il manda le curé et lui fit de sévères reproches; il se disposa à le faire jeter en prison;

« 3^o Le curé s'avisa d'un expédient. Il fit l'éloge de son chien et ajouta: «La pauvre bête a témoigné de sa bonté jusque dans la mort: elle vous légua par testament 50 écus d'or que je vous apporte.»

« 4^o L'évêque approuva le testament et la sépulture.»

Ce curé qui profane très effrontément un cimetière, terre bénite, où l'inhumation d'un infidèle, d'un schismatique ou d'un hérétique était alors un énorme scandale, cet évêque qui approuve, pour de l'argent, quelle vraisemblance! Aussi est-ce à de jeunes adolescents qu'on propose ces balivernes. Elle font partie d'un système qui, après l'enseignement primaire, envahit l'enseignement secondaire à son tour. Comme phrases en exemple, comme textes d'exercices, là où le bon Lhomond avait mis des maximes qui moralisaient avec esprit, on introduit de plus en plus des moqueries ou des mensonges destinés à ruiner la foi catholique des enfants. Cela entre dans le grand dessein dont un autre article est la mutilation et falsification cynique pratiquée jusque sur les fables de La Fontaine. On se rappelle que, par exemple, dans des éditions «ad usum populi»,

Petit poisson deviendra grand Pourvu que Dieu lui prête vie est devenu:

...Pourvu que l'on lui prête vie, car la simple mention de Dieu semble un peril républicain à l'oburantisme officiel. Nos lecteurs n'ont pas oublié que le poète Francis Jammes a dit, il y a peu de semaines, tenter un procès à un professeur de lycée parisien qui avait reproduit, dans un volume, une de ses pages en remplaçant des passages entiers pour la bien laisser.

La neutralité «mensonge qui un temps fut utile, mais qui ne pouvait duper que les sots», a déclaré en substance le ministre Viviani à la tribune. Supposez que dans une école libre, secondaire ou primaire, un professeur donne à rédiger une narration où l'on verrait un ministre de la III^e République accepter un pot de vin; bien que d'aucuns, tel feu Rouvier, aient avoué la chose, vous imaginez le hurvari. Toutes les oies du Capitole cartelliste donneraient de la trompette; le gouvernement ferait fermer cette maison infâme, avec des accents de vertueuse indignation.

La Politique chez les Etudiants

A mon ami François de S., avec qui je fis mes premières armes.

PREMIERE PARTIE

Etude rapide des Groupes républicains

Le directeur de ce journal, qui se souvient sans doute de la première publication qu'il dirigea: « Le Gay Sçavoir », Magazine des Escholiers d'Auvergne, qui comprend aussi le mot de Ferry: « Rien n'est plus redoutable qu'un mouvement d'Etudiants » (Ferry disait émeute), m'a demandé il y a quelques semaines un article sur les tendances politiques de notre Jeunesse Universitaire. J'ai promis. Mais quand il s'est agi de tenir ma promesse, au lieu d'écrire je me suis laissé aller à soliloquer.

On se figure que c'est facile de faire un article sur la politique des Etudiants ! Il faut d'abord observer longuement, méditer encore plus longuement pour être impartial; il faut distinguer des nuances qui se fondent pour un observateur superficiel en une même couleur grise.

Ma réponse n'arrive qu'aujourd'hui, elle sera longue. Pour être complète elle suppose, en effet, l'examen et l'explication d'une foule d'à-côtés et d'abord la discussion d'une question préjudicielle:

Les étudiants ont-ils le droit de faire de la politique ?

La question n'est plus guère posée que par quelques politiciens, ô logique, qui pensaient autrement au commencement du siècle, mais qui depuis quelques années sont devenus très sages. Ils objectent, surtout depuis la chute de François-Albert, le jeune âge, l'inexpérience des étudiants, l'intérêt qu'il y aurait, pour eux, à se livrer sans plus à leurs chères études, et le manque regrettable de bonne camaraderie qui résulte de nos agitations politiques. Certains même vont jusqu'à regretter que notre mouvement gagne les lycées, ce qui est une question que nous traiterons une autre fois, mais que nous n'oublions pas.

Je réponds à ces sages, avec M. Franc-Nohain, que depuis les actes héroïques de nos camarades de 18 à 20 ans, nous avons acquis le privilège de défendre notre patrie à l'intérieur tout comme nous la défendrions à l'extérieur.

Jeunes ! La plupart des étudiants sont électeurs et ceux-là pensent avec raison que leurs camarades, qui suivent les mêmes cours, ne sont pas plus bêtes qu'eux.

Têtes en l'air, incompetents, sans expérience ? Pas plus que tel ou tel ivrogne, tel ou tel idiot, investi du pouvoir souverain par le suffrage universel. Alors que nous avons étudié l'histoire et la philosophie, alors que nous sommes l'élite pensante opposée à la foule des ignorants qui peuvent à peine écrire leur bulletin de vote !

Et puis qu'on le veuille ou non les étudiants de tous les temps, de tous les

mouvements politiques des étudiants. L'affaire Scelle était à l'origine purement corporative, elle est devenue dans une certaine mesure politique, à cause du gouvernement qui l'a voulu telle et a excité par sa presse les étudiants de gauche.

A Clermont, les étudiants ont fait leur devoir comme ailleurs. Il y avait cent cinquante manifestants le jour du monôme de protestation. Les militants de droite avaient déjà trouvé des sympathies qui se témoignèrent alors. Bien plus, la grève étant décrétée, les cours furent à peu près déserts.

Jel'ai dit: à cause du gouvernement, de ses journaux, à cause de la République qui veut la politique partout, le mouvement était politique, la presque totalité des étudiants le suivirent. Que devient alors ma statistique, pourtant exacte, à peu de chose près ?

Il faut chercher autre chose, étudier ces fameuses sympathies cachées qui se manifestent dans les bonnes occasions.

La grande faiblesse des étudiants de gauche vient de leurs doctrines et de leurs hommes.

De quel parti sont-ils: Radicaux avec le *Moniteur* qui les patronne, socialistes plus ou moins dissidents avec la *Montagne* qui les soutient, socialistes purs ?

Pour la plupart, ni l'un ni l'autre. Pour la plupart ils sont fils de M. X..., maire, adjoint au maire, conseiller général, homme politique, fonctionnaire. Ils sont là, je ne dis pas parce qu'on le leur commande, mais que leur papa y est, et qu'ils veulent faire comme lui, parce qu'ils ont été élevés dans ses idées.

Qu'il y en ait de convaincus, je le veux bien, mais de l'avis de bien des étudiants, ils sont si rares, si rares.....

Les étudiants de la Ligue Bardoux (autrefois on disait ligue Millerand) il paraît qu'il ne faut pas — il ne fallait déjà plus l'an dernier, il le faut de moins en moins), nous font assister à un curieux phénomène. Ils suivent la poussée vers la droite.

Il est vrai qu'avec leur grand homme, ils soutiennent à la fois la valeur du parlementarisme, en voulant l'étayer par des états généraux imités de ceux de l'A. F., ce qui est peu logique, mais aussi, et la logique doit se voiler la face tout à fait, ils font partie des Jeunesses Patriotes, grandes destructrices de tout parlementarisme ! Ils adorent avec Bardoux ce qu'ils brûlent avec Taittinger. Les esprits chargés ont l'explication du phénomène toute prête: les Jeunesses patriotes

re meilleur que la République de gauche. De là à nous aider à établir notre Prince, à proclamer la monarchie supérieure à toute république, même de droite il n'y a qu'un pas. On le franchit rarement à Clermont, très souvent quand on arrive à Paris.

Ainsi les étudiants d'A. F. de Clermont en propageant l'idée monarchique, les étudiants républicains nationaux de Clermont en se dégoûtant de plus en plus de la République, préparent la magnifique cohorte des Eudiants d'Action Française de Paris. Grâce en soient rendues aux deux et surtout à nos chers adversaires.

R. B.

AVIS

AUX VILLES DU CENTRE

La Grande Mise en vente de **BLANC** est fixée à **Lundi prochain** et jours suivants

Trousseaux, Bonneterie, Chemises, Corsets, etc...

La Franc-Maçonnerie et l'Eglise

Que penser de l'Anticléricalisme ?

Ça n'a pas raté ! Des 47 lettres, aux signatures plus ou moins lisibles que me valut mon article « Les Esclaves », paru dans le numéro du 27 décembre dernier, 38 exactement me traitent de « clérical », de « punaise de sacristie ».

Quelques-unes de ces lettres sont franchement insolentes, et puent les catholiques démocrates de tout poil. L'une d'elles, au contraire, est d'une exquise courtoisie — et, naturellement, elle me vient d'un ennemi, qui dit aimer ma franchise et mon désintéressement, et qui a le bon sens de ne pas déduire du fait que je m'occupe de la Franc-Maçonnerie que je suis clérical.

Cet homme, remarquablement intelligent, et dont la courtoisie, à ce qu'il n'est autre que le Vénéral (ou Démocrassie, il y a des gens qui se font traiter encore de Vénéral) d'une des loges les plus importantes de la bonne ville de C.....

Sa lettre trahit l'anxiété d'un homme qui se sent en danger. Sa lettre est remarquable, en ce qu'il nous indique un travail de saine réaction dans l'esprit de nombre de gens qui s'étaient laissés prendre aux promesses mensongères de la Franc-Maçonnerie. Je le transcris ici avec son expression permise: « Vous ne sauriez croire Monsieur

publique plus Franc-Maçonnerie) une connaissance très sûre de la force secrète du christianisme.

La bête sait bien que les martyrs chrétiens, par leur sacrifice, n'ont fait que donner une vitalité plus grande à leur religion. Aussi, se garde-t-elle bien de les tuer brutalement à la manière d'un empereur romain; elle préfère distiller le poison captivant par excellence, le poison démocrate, pour endormir dans une très douce torpeur cette Eglise dont elle se sent perpétuellement menacée. Les Francs-Maçons l'ont souvent dit dans leurs convents: à l'exception du Pape, ils ne reconnaissent à personne la position d'un adversaire.

Heureusement qu'il y a, enfermé, quelque part dans la Ville Eternelle cette personne inépuisable, cette vivante personnification de la Vérité que rien ne saurait déraciner.

La force de la Franc-Maçonnerie ne réside pas tant en la destruction lente, patiente, qu'elle exerce dans le corps heureusement riche de promesses d'indestructibilité qu'est l'Eglise; elle tient, cette force, dans cette anarchie des notions que la geuse s'est plu à créer dans nos intelligences, au point qu'en apparence, mais en apparence seulement, les luttes vigoureuses qu'elle mène ne semblent point si néfastes.

Il en est ainsi de l'anticléricalisme. C'est qu'en fait, c'est bien de l'anticléricalisme que la Franc-Maçonnerie fait officiellement, mais en réalité c'est de l'anti-christianisme qu'elle propage et du plus radical; et alors c'est la mort à bref délai de toute civilisation, si nous ne veillons pas, si nous ne faisons pas la Sainte Croisade, la Grande Croisade, celle de la Vérité contre ses ennemis déclarés comme la Franc-Maçonnerie, contre ses ennemis cachés et d'autant plus redoutables, contre tous ceux qui font profession de servir la Vérité et qui, en fait, servent odieusement Mommon, contre les ennemis qui sapent l'Eglise de l'intérieur, et qui sont peut-être dans leur inactivité les plus actifs fossoyeurs d'une civilisation que le Christ, malgré tout, ne laissera jamais tomber.

ANDRIEUX.

ACHÈTE

repards, Fevines, Putois, Blaireaux, etc.

réparations, Transformations, Tannage, Teinture

Hall des Fourrures

Avant vos achats voyez

L. PYTEL

35. rue Pascal

MAISON DE CONFIANCE

AU THÉÂTRE

M. Godefroy est à louer grandement aujourd'hui. Au lieu des sempiternels opéras qu'il avait pris l'habitude

Ce qu'il faut savoir

Complainte du Libéral

(Sur l'air de la complainte de Fualdès)

A cette époque prospère
Où le franc valait vingt sous,
Où la vie était pour tous
Moins difficile et moins chère,
Le soi disant libéral
Bien souvent votait fort mal.

Mais maintenant il proteste
Contre les fâcheux abus
De ce suffrage omnibus
Qui nous a valu la peste;
Son bas de laine est percé,
Son capital menacé.

Ne croyez pas qu'il comprenne
Malgré ce beau résultat,
A quel pitoyable état
Le libéralisme mène.
Le pays fut-il à bout,
La République avant tout.

Au lieu de la ligne droite
Qui peut conduire au salut,
Il prend pour aller au but,
La route la plus étroite,
Toute pleine d'embarras
L'arrêtant à chaque pas.

Libéral incorrigible
Ne te plains pas de ton sort
Tu seras jusqu'à la mort
Convaincu qu'il est possible
Au suffrage universel
De balayer le Cartel.

Et si celui-ci t'écorche
Tu seras heureux demain
De pouvoir tendre la main
Tout grelottant sous un porche,
En disant: ça m'est égal
Je resterai libéral.

LES NATIONS ET L'ORDRE SOCIAL A JÉSUS-CHRIST

Unique remède aux grands maux actuels

Semaine Catholique

Organisée par la Ligue Apostolique, sous la Haute Présidence de S. E. le Cardinal Dubois, pour le Retour des Nations et de tout l'Ordre Social à Jésus-Christ. Paris — 31 janvier au 4 février 1926.

PROGRAMME
Première journée. — Dimanche 31 janvier.

Matin: A la Basilique de Montmartre, à 9 h. 30, Messe solennelle. — A 10 h. 15, Discours d'ouverture sur la Royauté Sociale de Jésus-Christ, par S. Gr. Mgr Izart, archevêque de Bourges.

Soir: A la Salle d'Horticulture, 84, rue de Grenelle, à 20 h. 15 très précises, assemblée générale.

Présidence de S. G. Mgr Izart.
Orateurs: I. M. l'abbé Lallement, professeur à l'Institut Catholique de Paris; L'Etat chrétien; obligations strictes de toute âme catholique.

II. Comte B. de Vesins: Situation actuelle dans le monde entier: toutes les nations ont renié Jésus-Christ.
III. Le R. P. Chainaux, C. SS. R. Souveraine dépendance et obligations strictes de toute politique à l'égard de Dieu.

Les quatre jours suivants:
1. — Matin: Nous invitons nos Congréganistes à assister à la Messe, pour le succès de la Semaine Catholique.

2. Soir: A 17 h., à la Salle d'Horticulture, 84, rue de Grenelle, réunion de toutes les personnes qui, par leur influence, peuvent contribuer à l'extension de l'œuvre. Discussion et mise en pratique des rapports présentés la veille. — Présidence du Rapporteur.

Cette séance se terminera à 18 heures très précises.

3. Soir: A 20 h. 15, très précises, à la Salle d'Horticulture, assemblée générale. Programme détaillé des quatre jours

A TRAVERS CLERMONT

Un jeune garnement. — Lundi matin, les gendarmes de Clermont ont arrêté le jeune Michel Ramade, âgé de 17 ans, et demeurant chez ses parents à l'Oradoux.

Il a déjà eu maille à partir avec la police et cela plus d'une fois. Samedi, après avoir frappé son père et sa mère, en proférant contre eux des menaces de mort, il avait jeté par les fenêtres une partie de leur mobilier. Ramade a été présenté au Parquet et écroué.

Une rixe. — Lundi soir, trois personnes étaient attablées dans un débit de la rue des Gras: Lecointre Henri, Daubrail, et la maîtresse de celui-ci, une femme connue seulement sous le nom de Francine.

Un peu plus tard, la femme Bolle Jeanne, 33 ans, maîtresse de Lecointre, vint les rejoindre. Elle inectiva violemment son ami et le pria de sortir avec elle; la discussion continua place des Gras. La femme Bolle qui, dans la joute oratoire n'avait pas le dessus, pensa remédier à cette infériorité en portant à Lecointre un coup de couteau au-dessous de l'omoplate. Celui-ci, pour ne pas être en reste, sortit son propre couteau et le planta entre les épaules de son amie.

Celle-ci s'enfuit et vint porter plainte au commissariat central.

A l'Hôtel-Dieu elle reçut les soins de l'interne de service. Son état n'est du reste pas grave.

Lecointre, retrouvé à son domicile, s'est refusé d'une façon fort chevaleresque, à porter plainte.

Il semble qu'il s'agit d'un drame de la jalousie.

Vol. — Mardi à 1 heure du matin, un individu de mauvaise mine, pénétra, au moment de la fermeture dans la salle du Café National, place Gaillard.

Il but un café au comptoir, et apercevant un portefeuille qui se trouvait sur la caisse, il s'en empara discrètement et sortit.

Quelques instants après, le propriétaire, M. Bonnet, s'aperçut de la disparition du portefeuille qui contenait une somme de 400 francs.

Le voleur, âgé d'une vingtaine d'années, était vêtu d'un pardessus gris foncé.

Cambrilage. — Dans la nuit du 22 au 23 janvier, des cambrioleurs ont pénétré dans un débit de la rue du Pérou, tenu par M. Couchard. Ils ont fracturé les volets d'une des fenêtres et ont emporté une somme assez importante qui se trouvait dans le tiroir-caisse.

Une enquête a été ouverte par la Sûreté.

CHAUSSURES BATAIL

La plus Ancienne Spécialité de

CHAUSSURES

DE LUXE

DE LA RÉGION

Rue Neuve - 30 Rue St Genès

Potins Clermontois

LA SALLE DU TEMPS PERDU

C'est ainsi que j'appelle dorénavant la salle des Pas-Perdus de la Gare. Nous demandons, au nom de tous les Clermontois, à la compagnie P.-L.-M. de bien vouloir augmenter le nombre des guichets, le dimanche par exemple et les jours de fête, en raison de la foule qui s'y

ils objectent, surtout depuis la chute de François-Albert, le jeune âge, l'inexpérience des étudiants, l'intérêt qu'il y aurait, pour eux, à se livrer sans plus à leurs chères études, et le manque regrettable de bonne camaraderie qui résulte de nos agitations politiques. Certains même vont jusqu'à regretter que notre mouvement gagne les lycées, ce qui est une question que nous traiterons une autre fois, mais que nous n'oublierons pas.

Je réponds à ces sages, avec M. Franc-Nothain, que depuis les actes héroïques de nos camarades de 18 à 20 ans, nous avons acquis le privilège de défendre notre patrie à l'intérieur tout comme nous la défendrions à l'extérieur.

Jeunes ! La plupart des étudiants sont électeurs et ceux-là pensent avec raison que leurs camarades, qui suivent les mêmes cours, ne sont pas plus bêtes qu'eux.

Têtes en l'air, incompetents, sans expérience ? Pas plus que tel ou tel ivrogne, tel ou tel idiot, investi du pouvoir souverain par le suffrage universel. Alors que nous avons étudié l'histoire et la philosophie, alors que nous sommes l'élite pensante opposée à la foule des ignorants qui peuvent à peine écrire leur bulletin de vote !

Et puis qu'on le veuille ou non les étudiants de tous les temps, de tous les pays font de la politique.

Quelle est celle qu'ils font maintenant ?

De la politique de droite, d'extrême droite, de la politique Maurrassienne pour la plupart, et ceux qui sont officiellement à gauche admettent, pour peu qu'ils s'intéressent à la question, on me comprendra tout à l'heure, admettent dis-je la plupart des arguments, des raisonnements, des conclusions de Maurras.

Ma réponse paraît être une hardiesse pour le moins, et peut être l'expression d'une erreur.

Si on fait de la pure statistique elle ne paraîtra que hardie, si on observe, si on raisonne, elle sera reconnue pour ce qu'elle est : la lumineuse expression d'une vérité encore inconnue—elle sera alors la clef de tous nos mouvements universitaires, l'explication inattendue mais vraie de notre vie politique.

Faisons de la statistique.

Il y a quatre associations politiques d'étudiants à Clermont : une association républicaine de gauche, une section de la Ligue Bardoux, une section de la Ligue des Jeunes Patriotes, une association d'Action Française. Le nombre de leurs membres est approximativement : 40 pour la première, 25 à 30 pour la Ligue Bardoux, une vingtaine pour les J. P. et 40 pour l'A. F. Il est bon de remarquer que les 20 adhérents des Jeunes Patriotes sont généralement membres de la Ligue Bardoux. Nous avons sur 3 à 400 étudiants Clermontois, (l'A. G. : 150 inscrits), un peu plus de 100 étudiants militant dans des partis politiques. Il y en a 40 à gauche et plus de 60 à droite, nous sommes donc en majorité. Cette statistique induirait cependant en erreur quiconque voudrait s'y fier, de plus elle n'explique pas du tout les

listes purs ? Pour la plupart, ni l'un ni l'autre. Pour la plupart ils sont fils de M. X... maire, adjoint au maire, conseiller général, homme politique, fonctionnaire. Ils sont là, je ne dis pas parce qu'on le leur commande, mais que leur papa y est, et qu'ils veulent faire comme lui, parce qu'ils ont été élevés dans ses idées.

Qu'il y en ait de convaincus, je le veux bien, mais de l'avis de bien des étudiants, ils sont si rares, si rares.....

Les étudiants de la Ligue Bardoux (autrefois on disait ligue Millerand il paraît qu'il ne faut pas — il ne fallait déjà plus l'an dernier, il le fait de moins en moins), nous font assister à un curieux phénomène. Ils suivent la poussée vers la droite.

Il est vrai qu'avec leur grand homme, ils soutiennent à la fois la valeur du parlementarisme, en voulant l'établir par des états généraux imités de ceux de l'A. F., ce qui est peu logique, mais aussi, et la logique doit se voiler la face tout à fait, ils font partie des Jeunes Patriotes, grandes destructrices de tout parlementarisme ! Ils adorent avec Bardoux ce qu'ils brûlent avec Taittinger. Les esprits chagrins ont l'explication du phénomène toute prête : les Jeunes patriotes dans le Puy-de-Dôme sont les commissaires des Millerandins (le mot est si savoureux !) leur gendarmerie..

Peut-être ! Le docteur Q... membre du conseil d'administration de la Ligue Bardoux et président des J. P. serait-il, au fait, le colonel de gendarmerie de ces messieurs ? Cela peut être vrai pour lui et pour ses amis d'âge mûr, et encore ! Cela pour moi est faux. Cet illigisme provient de la pénétration des idées de Maurras.

Par les conférences, les livres, les tracts, nous jettons à tous les vents, sans cesse, sans fatigue à tout moment, les mêmes arguments ; nos camarades les retiennent, les discutent et... les rejettent, ils restent républicains, membres de la ligue Bardoux.

Mais les événements justifient chaque jour quelques-unes de nos prévisions, chaque jour nos arguments trouvent une nouvelle application dans les faits. Et je vous prie de croire que nous sommes là pour faire remarquer notre victoire sur tel et tel point bien défini !

Alors timidement d'abord on commence à nous donner raison. On a des regrets de ne pas être à l'Action Française, des regrets aussi d'abandonner la République, on prend une résolution ferme, on se fait Jeune Patriote, et avec un Jeune Patriote un peu ancien dans le mouvement on peut très facilement s'entendre. Et puis comme Bardoux ne défend plus intégralement le Parlementarisme, comme leur autre maître Taittinger l'attaque, nos camarades finissent par ne plus y croire beaucoup, ils finissent par appeler « un dictateur, n'importe lequel — le roi si vous êtes assez forts pour l'établir, nous ne vous en empêcherons pas ; en effet, un roi est enco-

signatures plus ou moins cachées et d'autant plus redoutables, contre tous ceux qui font profession de servir la Vérité et qui, en fait, servent odieusement Mommon, contre les ennemis qui sapent l'Eglise de l'intérieur, et qui sont peut-être dans leur inactivité les plus actifs fossoyeurs d'une civilisation que le Christ, malgré tout, ne laissera jamais tomber.

ANDRIEUX.

Cet homme, remarquablement intelligent, et dont la courtoisie, en ce qui, n'est autre que le Vénérable (en Démocratie, il y a des gens qui se font traiter encore de Vénérable !) d'une des loges les plus influentes de la bonne ville de C.....

Sa lettre trahit l'anxiété d'un homme chez lequel mes idées ont fait vibrer plus d'une corde sensible.

Un passage de sa lettre est remarquable, en ce qu'il nous indique un travail de saine réaction dans l'esprit de nombre de gens qui s'étaient laissés prendre aux promesses mensongères de la Franc-Maçonnerie. Je le transcris ici avec son expresse permission :

« Vous ne sauriez croire, Monsieur, m'écrivit-il, combien à l'heure actuelle il est d'honnêtes gens dans la Franc-Maçonnerie qui ne demanderaient pas mieux que de lui tourner le dos, et peut-être même de rompre des lances avec elle, s'ils se sentaient soutenus par tous les véritables amis de l'Ordre, si surtout ils trouvaient dans les adversaires religieux l'amour de la Vérité qu'ils ont eu l'année dernière désillusion ne ne pouvoir satisfaire dans la Franc-Maçonnerie. »

Ainsi donc, de l'aveu même de cet homme, qui ne fait que corroborer les confidences de première et de seconde main que l'on peut recueillir çà et là ; il y aurait actuellement au sein de la Franc-Maçonnerie un mouvement que, si nous savons l'exploiter, nous délivrerait de notre ennemie de la manière la plus sûre et la plus efficace. L'empêchement, comme le dit si justement mon sympathique correspondant, vient des adversaires religieux, c'est-à-dire des catholiques.

Dire que les catholiques devraient avoir toutes les grâces d'intelligence qui leur permettraient de faire régner la paix dans leur pays, et que par leur faute ils se sont laissés phaler, piller, au-delà de toute expression.....

Un de mes plus grands étonnements, c'est que la République se contente de menaces à leur égard. Comment, voilà des gens qui, par leur doctrine, sont et resteront toujours les adversaires de fait de la République, et rien n'est fait pour leur voler leurs dernières libertés. Cette vieille gueuse de Marianne est bien couarde, me direz-vous.

Détrompez-vous. Ne croyez pas que cette douce tranquillité, en laquelle elle laisse reposer les catholiques soit un fait de couardise. C'est, au contraire, une tactique très habile, et qui suppose de la part du Janus à double tête qu'est la R. F. (R. F. égale Ré-

cachés et d'autant plus redoutables, contre tous ceux qui font profession de servir la Vérité et qui, en fait, servent odieusement Mommon, contre les ennemis qui sapent l'Eglise de l'intérieur, et qui sont peut-être dans leur inactivité les plus actifs fossoyeurs d'une civilisation que le Christ, malgré tout, ne laissera jamais tomber.

ANDRIEUX.

ACHÈTE

Renards, Fourines, Putois, Blaireaux, etc.
réparations, Transformations, Tannage, Teinture

Hall des Fourrures

Avant vos achats voyez

L. PYTEL

35. rue Pascal

MAISON DE CONFIANCE

AU THÉÂTRE

M. Godefroy est à louer grandement aujourd'hui. Au lieu des sempiternels opéras qu'il avait pris l'habitude de nous donner, voici enfin quelque chose de nouveau. *Isabelle et Pantalon* à Clermont, avouons que c'est un peu risqué : notre public a fait un accueil assez froid à cette création par man-

que d'entraînement.— si on peut dire — pour les choses modernes. Pourtant quel livret charmant et spirituel ! Max Jacob y a mis son inimitable fantaisie et ce fond humoristique si particulier qui est la marque de toutes ses œuvres. Quant à la musique de Roland-Manuel, c'est une œuvre tantôt légère et fondue, tantôt chaude et colorée, toujours admirable de délicatesse et intimement liée au livret. Les acteurs manquent un peu de cohésion et cette première représentation les a pris, il semble, insuffisamment préparés. L'orchestre a bien rendu la partition.

Monsieur de Pourceaugnac, opéra-bouffe en trois actes, musique de Bastide, venait ensuite. C'est une grosse farce très amusante bien enlevée par toute la troupe et qui eut tout le succès qu'il fallait attendre. La musique est faible, vrai manteau d'arlequin. Dans certains passages même, elle frise le vulgaire et les grands airs ne sont guère que des romances genre populaire. Notons parmi les interprètes Mlle S. Hédonin et M. Rolland (Oronte) qui savent chanter. Les autres rôles sont tous tenus fort honorablement.

J. V.

PIANOS - MUSIQUE
8, Boulevard Desaix
CLERMONT - F.
LUTHERIE
FABRIQUE

Organisée par la Ligue Apostolique, sous la Haute Présidence de S. E. le Cardinal Dubois, pour le Retour des Nations et de tout l'Ordre Social à Jésus-Christ. Paris — 31 janvier au 4 février 1926.

PROGRAMME

Première journée. — Dimanche 31 janvier.

Matin : A la Basilique de Montmarire, à 9 h. 30, Messe solennelle. — A 10 h. 15, Discours d'ouverture sur la Royauté Sociale de Jésus-Christ, par S. Gr. Mgr Izart, archevêque de Bourges.

Soir : A la Salle d'Horticulture, 84, rue de Grenelle, à 20 h. 15 très précises, assemblée générale.

Présidence de S. G. Mgr Izart.
Orateurs : I. M. l'abbé Lallement, professeur à l'Institut Catholique de Paris ; L'Etat chrétien ; obligations strictes de toute âme catholique.

II. Le R. P. Chainoux, C. SS. R. Souveraine dépendance et obligations strictes de toute politique à l'égard de Dieu.

Les quatre jours suivants :

1. — Matin : Nous invitons nos Congressistes à assister à la Messe, pour le succès de la Semaine Catholique.

2. Soir : A 17 h., à la Salle d'Horticulture, 84, rue de Grenelle, réunion de toutes les personnes qui, par leur influence, peuvent contribuer à l'extension de l'œuvre.

Discussion et mise en pratique des rapports présentés la veille. — Présidence du Rapporteur.

Cette séance se terminera à 18 heures très précises.

3. Soir : A 20 h. 15, très précises, à la Salle d'Horticulture, assemblée générale.

Programme détaillé des quatre dernières assemblées générales :

Deuxième journée. — Lundi premier février.

Présidence du colonel comte Keller.
Orateurs : I. M. l'abbé de Guinaumont, d'Epemay ; Droits intangibles de la Vérité et du Bien ; injustice de l'Erreur et du Mal dans l'Ordre social.

II. M. l'abbé Roussel, professeur au Grand Séminaire de Rennes ; Déplorables théories du Libéralisme. — Attitude des Catholiques et du Clergé en face de celles-ci.

Troisième journée. — Mardi 2 février.

Présidence de S. G. Mgr Baudrillard, évêque d'Himeria.

Orateurs : I. M. le chanoine Chastang, doyen de Marcéat (Cantal) ; L'immanence dans ses rapports avec le Libéralisme, au point de vue social.

II. M. d'Yrignac, fondateur de la « Gazette Française » ; Châtiment social des peuples qui se livrent à l'Erreur. — Socialisme, Communisme, Anarchie.

III. M. l'abbé Joly, Saint-Etienne (Loire) ; Les deux grandes Encyclopedies de Pie XI.

Quatrième journée. — Mercredi 3 février.

Présidence de M. Jean Guiraud.
Orateurs : I. M. Robert Vallery-Radot ; Le grand remède aux grands maux actuels : Jésus-Christ.

II. Mlle de Hennin de Boussu-Walcourt ; Notre incorporation dans le Christ, condition du succès de l'apostolat.

III. M. Georges de Noaillet ; La célébration de la Fête du Christ-Roi.

Cinquième journée. — Jeudi 4 février.

Présidence de S. E. le Cardinal Dubois, archevêque de Paris.

Orateurs : I. M. Pierre Arthuys ; Dégradation et déchéance nécessaires des peuples qui foulent aux pieds les principes de la vérité morale naturelle.

II. M. Henri Brun, avocat ; L'Ordre divin générateur de la paix sociale et du bonheur des Peuples.

Allocation finale par S. E. le Cardinal Dubois.

N. B. — L'accès de la salle est gratuit. Toutefois, il y aura cent places réservées et numérotées, à raison de vingt francs par place, pour toute la semaine.

En outre, un contrôle sera établi à l'entrée. On sera admis sur présentation du présent programme, à la condition d'en laisser au contrôle le talon muni du nom et de l'adresse de celui qui participe à la Semaine Catholique.

Pour tous renseignements concernant la Ligue Apostolique, s'adresser au R. P. Philippe, directeur de la L. A., ou à l'un des membres du comité, 88 bis, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris (VII^e). Permanence de 15 à 18 heures.

25 janvier, des distributions ont eues dans un débit de la rue du Péron, tenu par M. Couchard. Ils ont fracturé les vitres d'une des fenêtres et ont emporté une somme assez importante qui se trouvait dans le tiroir-caisse.

Une enquête a été ouverte par la Sûreté.



Potins Clermontois

LA SALLE DU TEMPS PERDU

C'est ainsi que j'appelle dorénavant la salle des Pas-Perdus de la Gare. Nous demandons, au nom de tous les Clermontois, à la compagnie P.-L.-M. de bien vouloir augmenter le nombre des guichets, le dimanche par exemple et les jours de fête, en raison de l'affluence des voyageurs. Nous lui demandons également de bien vouloir ouvrir les susdits guichets à demi-heure avant le départ du train. En effet, il faut faire la queue souvent une heure entière pour être sûr de pouvoir prendre le départ, étant donné que la délivrance des tickets ne commence que vingt minutes avant le départ du train.

Une dernière faveur : on a installé au Syndicat d'initiative un guichet permanent pour toutes les directions. Ne pourrait-on pas en faire autant dans la salle du temps perdu ? Ce serait double avantage : pour la compagnie et Messieurs les voyageurs.

Je vois venir l'objection : on va me dire que les compartiments, déjà bondés à l'ordinaire, le seront bien davantage. Il y aurait pourtant un moyen bien simple, depuis longtemps en usage aux Etats-Unis : ce serait de limiter le nombre de places. Ceci me rappelle un incident dont j'ai été le témoin en gare de Clermont. C'était dans le train de Saint-Germain, les compartiments regorgeaient ; un voyageur, ne trouvant plus de place ni en seconde ni en troisième, vint trouver le contrôleur et le pria de lui donner une place en première. L'autre l'envoya promener : « Cherchez bien, Monsieur, vous trouverez bien une petite place ». Un deuxième voyageur vint à nouveau trouver le haut fonctionnaire pour le même motif, mais appuya sa demande en exhibant sa carte de sénateur (très connu dans le département, d'ailleurs).

Le contrôleur ôta sa casquette, et fit diligence.

C'est ce qu'en République on appelle « égalité ».

LE MERVEILLEUX TARAMAN

Notre bonne ville de Clermont a eu, il y a bientôt un an, l'avantage inestimable de bénéficier du goudronnage de ses grandes artères. Ce goudronnage, l'avenue de Royat nous a prouvé qu'il était bon, car elle est aussi roulante qu'au premier jour ; il n'y a donc de ce côté qu'à louer et à complimenter (cela arrive d'ailleurs si rarement !) le service du rechargement.

Mais on a voulu faire mieux. Il y a quelques trois mois, notre excellentissime confrère l'« Avenir » vantait dans ses colonnes un nouveau procédé de « taramanisation » qui devait donner des résultats surprenants.

Surprenants, en effet, ils l'ont été. Si vous voulez vous en rendre compte, allez donc rue Haute-Saint-André, et vous aurez une idée exacte de ce que Littré, dans son encyclopédie, appelle la « gadoue ». Je vous conseille, dans votre intérêt, de prendre auparavant des bottes d'égoûtier si vous voulez traverser cette mer de boue.

Ce qui prouve une fois de plus que le mieux est l'ennemi du bien.

LE SOLEIL D'AUVERGNE AGRICOLE

LA POLITIQUE ET L'AGRICULTURE

A propos du Conseil national économique

Les Corporations

M. Capus a interpellé, il y a quelques jours le Gouvernement sur la composition du Conseil national économique et sur la faible part qui y fut réservée aux agriculteurs.

Il a fait remarquer, à juste raison, quelle inégalité il y avait dans le fait que les associations agricoles n'avaient que quatre délégués au Conseil sur 32 membres, alors que l'agriculture représente près de la moitié de la valeur de notre production.

Cette interpellation a non seulement posé le problème de la représentation des intérêts au Conseil national économique, mais encore a jeté une lueur nouvelle sur la légitimité des principes qui ont présidé à la constitution de ce dernier.

Le pays a été divisé en classes sociales tout à fait arbitraires et non pas en classes économiques, si bien que le Conseil national économique représente non pas l'ensemble des intérêts économiques nationaux suivant leur importance, mais des entités démocratiques fictives; les ouvriers, les patrons, les commerçants, les consommateurs, les propriétaires fonciers.

Aucun métier n'est représenté, ni aucune corporation. On a peut-être réalisée une œuvre de collaboration sociale, mais n'était-ce pas le rôle du Parlement? Un conseil technique de ce dernier, n'y avait-il pas les commissions parlementaires? Ce qu'on n'a certainement pas réalisé c'est les états généraux économiques qui, arbitres entre les intérêts des producteurs, auraient permis la réalisation d'une politique économique tenant compte de la hiérarchie nationale des industries et permettant le développement rapide de notre production par une harmonieuse collaboration de tous ses éléments spécialisés.

Mais, au fond, était-il possible de faire autre chose? Le Conseil national économique, émanation des organisations professionnelles et syndicales actuelles, pouvait-il être autre chose que ce qu'il est? La réponse n'est pas douteuse si l'on considère ce que sont les groupements professionnels et syndicaux de notre pays.

Comme le Conseil national, qui est

leur émanation, ils ne sont que des organismes basés sur le principe de la lutte des classes sociales.

Ni les groupements patronaux, organes des égoïsmes des grands actionnaires, ni les groupements ouvriers, organes de démagogie sociale, ni les groupements commerçants, simples agents de la lutte contre le fisc et n'ayant jamais exercé aucune influence sur le commerce, c'est-à-dire la meilleure répartition et circulation des produits, ni même les groupements agricoles trop asservis aux partis politiques et ne s'appuyant pas sur les paysans eux-mêmes, ne peuvent prétendre représenter des intérêts professionnels économiques, ni travailler à la réalisation d'un meilleur aménagement des forces économiques, car ils n'ont pas mandat de le faire, et ne seraient pas suivis par ceux qu'ils représentent.

En définissant « les bases de la doctrine corporative » et les principes suivant lesquels doit s'organiser la Corporation, l'Union des Corporations françaises dans l'A. F. de dimanche dernier, a parfaitement mis en lumière la faiblesse des professions actuelles organisées sans doctrine, leur impuissance en présence des faits économiques.

La Corporation doit être l'ensemble de tous les intérêts économiques et sociaux d'une profession, régulièrement représentés suivant leur importance vis-à-vis de la production, en dehors de toute politique dans le sens d'idéologie sociale. Seule la corporation ainsi organisée sera à même de créer les véritables états professionnels dont notre pays a besoin.

Une corporation de l'agriculture qui comprendrait à la base la représentation des intérêts sociaux et économiques des paysans, avec à côté d'elle celle des ouvriers ruraux, des propriétaires terriens, du commerce des produits agricoles, serait à même de donner à l'agriculture française une orientation économique réelle et d'assurer sa prospérité, elle pourrait parler d'égal à égal avec les autres corporations composant l'économie nationale, elle ne serait plus la parente pauvre à qui l'on n'accorde que quelques sièges de principe, dans lesquelles on met des gens qui, on le sait, n'élèveront jamais la voix ou seront broyés entre les riches et puissants patrons industriels avec leur or et les représentants de la démagogie ouvrière avec leur force électorale.

Julien DEAT.

Concours Général Agricole de Paris

au Parc des Expositions de la ville de Paris (Porte de Versailles)

du Lundi 12 au Lundi 22 Mars 1926

Le concours comprendra les animaux reproducteurs (des espèces bovine, ovine, porcine et caprine) des épreuves de contrôle laitier et beurrier, les animaux gras (des espèces bovine, ovine et porcine), les volailles mortes, les produits de laiterie, les produits agricoles et horticoles, les plantes et les produits de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc, des colonies et des pays soumis au régime du Protectorat français, les vins, cidres, poirés et eaux-de-vie de France, d'Algérie et de Tunisie, récolte de 1925.

Une vente aux enchères publiques des animaux reproducteurs de l'espèce bovine sera organisée dans l'enceinte du concours le samedi 20 mars 1926, à 15 heures.

Pour être admis à exposer, on doit adresser au Ministre de l'Agriculture une déclaration écrite conformément aux formules spéciales mises à la disposition des concurrents, pour les animaux, les produits agricoles divers, le 15 janvier 1926, au plus tard, dernier délai d'admission.

En ce qui concerne les vins, cidres, poirés et eaux-de-vie, la déclaration devra être adressée à la Préfecture du département de l'exposant, au plus tard, le premier janvier 1926, dernier délai d'admission.

AVIS IMPORTANT

Pour connaître les dispositions de l'arrêté et les récompenses prévues, on peut se procurer des programmes au Ministère de l'Agriculture (Bureau des Encouragements à l'Agriculture), rue de Varenne, N° 78 Paris, ainsi que dans toutes les Préfectures et à la Direction des Services agricoles, rue Delavelle, 3, à Besançon.

GRANDE MAISON DE MODES

Au Camélia

6, rue des Gras, 6

SES MODÈLES LES PLUS CHICS

pour Dames et Fillettes

DEUIL ET COULEURS

Encouragements à la Culture du Tabac

Un décret vient de paraître qui accorde à tous les planteurs de tabac en sus du prix moyen fixé par la commission paritaire une prime de 20 fr. par 100 kilos pour la récolte 1925.

Souhaitons qu'une politique d'encouragement de cette culture vienne nous permettre de diminuer les importations de tabac étranger.

Il n'est que temps, la superficie cultivée en France, diminue chaque année.

LA RÉCOLTE MONDIALE

L'Institut International d'Agriculture de Rome estime ainsi qu'il suit la récolte mondiale des différents produits agricoles.

Millions de quintaux	Pourcent. 1925 par rapport à
1924	100
1925	100

A TRAVERS LES MARCHÉS

LE BLE

Le temps sec et froid de ces jours-ci a été très profitable aux récoltes et a un peu amélioré la situation.

La hausse de la semaine dernière s'est confirmée et même légèrement accentuée. Les causes de la hausse sont une vive demande de la minoterie, les retards dans les battages par suite du mauvais temps, les inquiétudes que donne la récolte 1926. La culture sait d'autre part que les cours de la bourse sont inférieurs aux cours réels et qu'il y a un écart de 30 à 50 francs entre les blés français et les blés étrangers.

Cependant la situation n'est pas saine, à l'étranger, tous les éléments sont en faveur de la baisse, et si nous arrivions à la parité avec l'étranger nous risquerions d'aller à une catastrophe.

La culture doit se montrer modérée dans la circonstance, rendre aux cours actuels ses disponibilités sans arrière-pensée de spéculation.

On a coté cette semaine:

A Paris, mercredi: cours officiels: courant 146; février 148; mars 150; quart de mars 150,50; cours du marché libre: Beauce, Touraine, 142; Allier, Nièvre 148.

A Lyon, mardi: on a coté départ: Allier 147 à 148; Creuse 146, Saône-et-Loire 147,50

A Marseille, lundi: on a coté départ: Beauce 142; Allier 147; Godelles Puy-de-Dôme, 146; Manjuba sur wagon Marseille 180; blés russes 175.

LE SEIGLE

Demande calme, quelques importations se font sur l'Italie qui permettent le maintien des cours. On cote actuellement départ Puy-de-Dôme 98 à 99; Haute-Loire 99 à 100; à Paris (marché officiel) 104 le courant du mois, 106 sur mars-avril.

L'AVOINE

Les prix sont bien tenus bien qu'il ne se fasse que peu d'affaires.

On cote grises de printemps départ Puy-de-Dôme 103; grises d'hiver 105; grises du Centre 104 à 105; grises de Bretagne 101 à 102; avoines russes 107, départ Marseille.

L'ORGE

Sans affaires, c'est toujours le marasme et les prix sont inchangés. On cote 110 à 112 pour les orges de brasserie du Gatinais et du Bourbonnais, 115 à 120 Puy-de-Dôme et Haute-Loire.

Les escourgeons de Beauce valent 101 à 102; les orges du Sud-Ouest 100 à 101. Les orges de mouture valent 92 à 93 suivant origine.

LES ISSUES

En sons, la demande est faible, les prix sont tenus. On cote: sons de Paris 73; sons gros de Lyon 72, sons fins 70. Les remouloges valent de 82 à 86 départ.

LES POMMES DE TERRE

Transactions calmes, cours sans changement.

On a coté à Lyon cette semaine: Beauvais Puy-de-Dôme 43 à 44; Creuse 41 à 42 Marlier Bretagne 34 à 35.

A Marseille on a coté départ: Jaune Auvergne Limagne 41 à 42; montagne 40, Beauvais Creuse 40; Fin de siècle Puy-de-Dôme 47; Rouge fine Puy-de-Dôme 36.

LES BEURRES ET LES ŒUFS

On cote à Paris aux Halles Centrales: Beurre en motte. — Centrifuge Normandie 17 à 21 fr. 20; Bretagne 17 à 20 fr. 20; Charente et Poitou 16 à 21 fr. 20; divers 17 à 19 fr. 20; marchands Normandie 13 à 19 fr. 50; Centre 12 à 16 fr. divers 13 à 16 fr. 50.

Petits beurres. — Creuse choix 13,50 à 14 fr.

Beurres salés ou fondus. — Divers 13 à 14 fr. 50.

Œufs. — Picardie extra 730 fr.; Normandie extra 680 à 780 fr.; premier choix 330 à 670 fr.; Touraine 650 à 740 fr.; Bourbonnais et Nivernais 620 à 680 fr.; Poitou 600 à 670; Auvergne 580 à 650 fr.; Midi choix 630 à 670 fr.

LES VINS

Le marché des vins s'oriente légèrement vers la hausse. Peu d'affaires par suite de l'instabilité financière.

Montpellier, 25 janvier.

Vin blanc de Blois, 180 à 210 fr. nu, les 228 litres.

Vins pris à la propriété, tous frais en sus.

LES TOURTEAUX

On cote actuellement à Marseille en tourteaux plaques d'arachides Rufisque extra blancs, 110 fr.; blancs premier choix supérieur, à 107 francs; blancs, à 107 fr., et courants, à 98 francs.

En tourteaux de coprahs, nous cotons: les demi-Cochin, à 112 francs; les Ceylan, à 105 francs; les demi-blancs, à 103 fr., les courants pains carrés, à 102 fr.; et les courants pains ronds, à 100 fr., le tout nu.

Les palmistes naturels valent actuellement 79 francs, logé.

En tourteaux de maïs, les vendeurs tiennent: jaunes marseillais, sous janvier, à 101 francs, et blancs marseillais, sous février, à 103 francs logé.

PAILLES ET FOURRAGES

Cours sans changement.

On a coté cette semaine à Lyon sur wagon de port: Foin pressés 28 à 30 fr.; paille pressée 13 à 14; paille de seigle 16 à 18; triée 25 à 26.

FROMAGES

On a coté à Paris aux Halles Centrales: Camemberts 360 à 175 le 100; Gruyère Comté 1525; fromages bleus 1300 à 1400; Cantal 1200 les 100 kgs. A Aurillac Cantal: 1080 en première qualité, 900 à 950 en seconde.

Le lait a augmenté de 0 fr. 10 à Paris.

BESTIAUX

Cours officiel. On cote par kilo de viande nette:

	1 ^{er} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Boeufs	9 10	8 30	7 70	9 90
Vaches	9 10	8 20	6 70	10 10
Taureaux	7 70	7 70	6 70	8 70
Veaux	13 30	12 30	10 70	14 20
Moutons	14 70	11 90	10 30	15 70
Porcs	11 70	9 70	8 70	11 70

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vifs ».

	1 ^{er} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Boeufs	5 46	4 65	3 50	6 13
Vaches	5 46	4 65	3 35	6 13
Taureaux	4 62	3 92	3 35	4 96
Veaux	7 98	7 13	5 50	8 52
Moutons	7 70	5 95	4 70	7 80
Porcs	7 70	6 80	5 60	7 70

Sels de Potasse d'Alsace

Sylvinites, Chlorure, Sulfate

Leur emploi judicieux est indiqué sur toutes les terres pour toutes les cultures

Demandez tous renseignements agricoles gratuits au Bureau Régional d'Etudes sur Engrais, 29, Place de Jaude, Clermont-Ferrand.

La Commission consultative de la Viticulture

La Commission consultative interministérielle de la viticulture sera dorénavant composée de la manière suivante, aux termes d'un décret du 31 décembre 1925, publié au « Journal Officiel ».

Vingt-trois représentants du Parlement (dix sénateurs et treize députés); douze représentants de la viticulture, dont un représentant des viticulteurs algériens; neuf représentants du commerce; trois représentants du ministre de l'Agriculture; le directeur de l'Agriculture ou son délégué, le directeur des services sanitaires, scientifiques et de la répression des fraudes, ou son délégué, le chef de l'Office de renseignements agricoles; deux représentants du ministre du commerce et de l'Industrie; le directeur des accords commer-

ciaux et de l'information économique ou son délégué; le directeur des affaires industrielles et commerciales ou son délégué; deux représentants du ministre des finances; le directeur général des douanes, ou son délégué; le directeur général des contributions indirectes ou son délégué; un représentant du ministre des travaux publics; le directeur des chemins de fer ou son délégué; un représentant du ministre de la justice; le directeur des affaires criminelles ou son délégué; un représentant du ministre de l'intérieur; un représentant du ministre des affaires étrangères; le sous-directeur des relations commerciales ou son délégué.

Les membres de la Commission sont nommés par arrêté du ministre de l'Agriculture, les représentants du commerce devant être nommés conformément à la désignation du ministre du commerce et de l'Industrie.

Légion d'Honneur

C'est avec un vif plaisir que nous apprenons la nomination de M. Bréhier, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Nos sincères félicitations.

Musique du 92^e Régiment d'Infanterie

Concert du 31 Janvier donné au Jardin Lecoq à 15 heures.

- I. Marche nuptiale d'une poupée (Lecoq)
 - II. Ouverture d'Iphigénie en Aulide (Gluck)
 - III. a) Menuet du Bourgeois gentilhomme (Lulli).
 - b) La garde passe (Extrait des «deux Aveux») (Gretry)
 - IV. Lakmé (Extrait) (Massenet)
 - V. Eva polka pour piston (A. Petit)
- Soliste: M. Selva

Le Chef de Musique: F. de FRETTES

Etudiants d'A. F. de Clermont-Fd

Le mardi 19 janvier, les Etudiants d'A.F. de Clermont avaient convoqué leurs camarades au Café National. Un public universitaire nombreux répondit à leur appel, manifestant ainsi l'intérêt qu'il prenait aux doctrines de l'A. F.

Les étudiants, au cours de cette réunion, présidée par notre ami G. Souteyrand, eurent le plaisir d'entendre leur camarade Barrier, M^e Heine, avocat, M. Jean Visseuz et M^e Seguin, jeune avocat au barreau de Paris.

Messe Anniversaire de Louis XVI

La section d'Action Française de Clermont-Ferrand fera célébrer, le dimanche 31 janvier 1926, une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Louis XVI, à 10 heures précises, en l'église de Saint-Genès-les-Carmes.

Partie musicale exécutée sous la direction et avec le concours de M. Battistini. On est prié d'assister nombreux à cette cérémonie.

NÉCROLOGIE

C'est avec douleur que nous avons appris la mort de notre ami M. Régis Soubeyrand, professeur à l'Institut Sainte-Marie, de Riom.

M. Soubeyrand, après une vie toute de labeur et de dévouement, est pieusement décédé le 22 janvier dernier. Il était âgé de 68 ans.

A sa sœur, Mlle Marie Soubeyrand, et à sa famille, nous présentons nos bien sincères condoléances.

La PREVOYANCE de L'OUEST

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat (Fondée en 1910)

GUÉRISON DE L'ANÉMIE

PAR LES

Dranées Reconstituantes

Tousseurs et Bronchitiques

LES

CACHETS CICATRISANTS

aucune corporation. On a peut-être réalisée une œuvre de collaboration sociale, mais n'était-ce pas le rôle du Parlement? Un conseil technique de ce dernier, n'y avait-il pas les commissions parlementaires? Ce qu'on n'a certainement pas réalisé c'est les états généraux économiques qui, arbitres entre les intérêts des producteurs, auraient permis la réalisation d'une politique économique tenant compte de la hiérarchie nationale des industries et permettant le développement rapide de notre production par une harmonieuse collaboration de tous ses éléments spécialisés.

Mais, au fond, était-il possible de faire autre chose? Le Conseil national économique, émanation des organisations professionnelles et syndicales actuelles, pouvait-il être autre chose que ce qu'il est? La réponse n'est pas douteuse si l'on considère ce que sont les groupements professionnels et syndicaux de notre pays.

Comme le Conseil national, qui est:

de toute politique dans le sens d'idéologie sociale. Seule la corporation ainsi organisée sera à même de créer les véritables états professionnels dont notre pays a besoin.

Une corporation de l'agriculture qui comprendrait à la base la représentation des intérêts sociaux et économiques des paysans, avec à côté d'elle celle des ouvriers ruraux, des propriétaires terriens, du commerce des produits agricoles, serait à même de donner à l'agriculture française une orientation économique réelle et d'assurer sa prospérité, elle pourrait parler d'égal à égal avec les autres corporations composant l'économie nationale, elle ne serait plus la parente pauvre à qui l'on n'accorde que quelques sièges de principe, dans lesquelles on met des gens qui, on le sait, n'élèveront jamais la voix ou seront broyés entre les riches et puissants patrons industriels avec leur or et les représentants de la démagogie ouvrière avec leur force électorale.

Julien DEAT.

GRANDE MAISON DE MODES
Au Camélia
 6, rue des Gras, 6
SES MODÈLES LES PLUS CHICS
 pour Dames et Fillettes
DEUIL ET COULEURS

Encouragements à la Culture du Tabac

Un décret vient de paraître qui accorde à tous les planteurs de tabac en sus du prix moyen fixé par la commission paritaire une prime de 20 fr. par 100 kilos pour la récolte 1925.

Souhaitons qu'une politique d'encouragement de cette culture vienne nous permettre de diminuer les importations de tabac étranger.

Il n'est que temps, la superficie cultivée en France, diminue chaque année.

LA RÉCOLTE MONDIALE

L'Institut International d'Agriculture de Rome estime ainsi qu'il suit la récolte mondiale des différents produits agricoles:

	Millions de quintaux		Pourcent. 1925 par rapp. à	
	1925	1909-13	1924	1923
Froment . . .	890.7	807.9	107.7	95.5
Orge	264.3	246.7	117.8	106.8
Seigle	249.4	255.5	137.6	109.7
Avoine	555.8	498.1	107.3	103.0
Maïs	863.4	865.9	115.5	97.5
Betteraves à sucre	427.0	415.5	97.6	123.8
Graines de lin	34.4	22.6	122.9	123.7

1925 apparaît donc comme une année d'abondance. Si la récolte de blé n'atteint pas le record constaté en 1923, tous les produits, sauf le seigle, dépassent la moyenne 1909-1913.

La récolte russe n'a pas été comprise dans cette statistique.

LES ISSUES
 En sons, la demande est faible, les prix sont tenus. On cote: sons de Paris 73; sons de Lyon 72, sous fins 70. Les remouages valent de 82 à 86 départ.

LES POMMES DE TERRE
 Transactions calmes, cours sans changement.

On a coté à Lyon cette semaine: Beauvais Puy-de-Dôme 43 à 44; Creuse 41 à 42 Marlier Bretagne 34 à 35.

À Marseille on a coté départ: Jaune Auvergne Limagne 41 à 42; montagne 40, Beauvais Creuse 40; Fin de siècle Puy-de-Dôme 47; Rouge fine Puy-de-Dôme 36.

LES BEURRES ET LES ŒUFS
 On cote à Paris aux Halles Centrales.

Beurres en mottes. — Centrifuge Normandie 17 à 21 fr. 20; Bretagne 17 à 20 fr. 20; Charente et Poitou 16 à 21 fr. 20; divers 17 à 19 fr. 20; marchands Normandie 13 à 19 fr. 50; Centre 12 à 16 fr. 50.

Petits beurres. — Creuse choix 13,50 à 14 fr.

Beurres salés ou fondus. — Divers 13 à 14 fr. 50.

Œufs. — Picardie extra 730 fr.; Normandie extra 680 à 780 fr.; premier choix 630 à 670 fr.; Touraine 650 à 740 fr.; Bourbonnais et Nivernais 620 à 680 fr.; Poitou 600 à 670; Auvergne 580 à 650 fr.; Midi choix 630 à 670 fr.;

LES VINS
 Le marché des vins s'oriente légèrement vers la hausse. Peu d'affaires par suite de l'instabilité financière.

Montpellier, 25 janvier.

Vins. — On cote:
 Rouges 1925: 7 à 11 degré, 6,75 à l'entlevé, 7 fr. logé.
 Costières, 7,25 à 7,50.
 Rosé, paillet, gris, 7,50 à 7,75.
 Clairette 8,50 à 8,75.
 Blancs Aramon, 7,75.
 Marché ferme.

Alcool. — On cote:
 Trois-six bon goût, 86 degrés, 590 à 600 francs.
 Trois-six de marc 86 degrés, 550 fr.
 Eau-de-vie de marc 52 degrés, 340 à 345 francs.

Orléans, 23 janvier.
 Vin rouge du pays, Gris-Meunier, de 220 à 300 fr., suivant crus, la pièce nue.
 Vin blanc de Sologne, 205 à 230 fr. la pièce nue.

Sels de Potasse d'Alsace
Sylvinites, Chlorure, Sulfate
 Leur emploi judicieux est indiqué sur toutes les terres pour toutes les cultures

Demandez tous renseignements agricoles gratuits au Bureau Régional d'Etudes sur Engrais, 29, Place de Jaude, Clermont-Ferrand.

La Commission consultative de la viticulture

La Commission consultative interministérielle de la viticulture sera dorénavant composée de la manière suivante, aux termes d'un décret du 31 décembre 1925, publié au «Journal Officiel».

Vingt-trois représentants du Parlement (dix sénateurs et treize députés); douze représentants de la viticulture, dont un représentant des viticulteurs algériens; neuf représentants du commerce; trois représentants du ministre de l'Agriculture; le directeur de l'Agriculture ou son délégué, le directeur des services sanitaires, scientifiques et de la répression des fraudes, ou son délégué, le chef de l'Office de renseignements agricoles; deux représentants du ministre du commerce et de l'industrie; le directeur des accords commer-

Messe Anniversaire de Louis XVI

La section d'Action Française de Clermont-Ferrand fera célébrer, le dimanche 31 janvier 1926, une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Louis XVI, à 10 heures précises, en l'église de Saint-Genès-les-Carmes.

Partie musicale exécutée sous la direction et avec le concours de M. Battistini.

On est prié d'assister nombreux à cette cérémonie.

NÉCROLOGIE

C'est avec douleur que nous avons appris la mort de notre ami M. Régis Soubeyrand, professeur à l'Institution Sainte-Marie, de Riom.

M. Soubeyrand, après une vie toute de labeur et de dévouement, est pieusement décédé le 22 janvier dernier. Il était âgé de 68 ans.

A sa sœur, Mlle Marie Soubeyrand, et à sa famille, nous présentons nos bien sincères condoléances.

La PREVOYANCE de L'OUEST

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat (Fondée en 1910)

Société Mutuelle d'Epargne et de Constructions

Gérée par la «Prévoyance de l'Ouest» Immobilière et de Gestion-Société Anonyme au Capital de 350.000 fr.

Contrats d'Epargne permettant la Constitution d'Une Dot d'Un Capital

la Construction d'une MAISON FAMILIALE, payable en 10 ou 15 ans

Au 31 décembre 1924, plus de 45 millions de francs de souscriptions en cours. Plus de 500 maisons édifiées avec le concours financier de la Société.

Direction régionale: 6 rue André-Moinier, CLERMONT-FERRAND. — Tél.: 10-88. SAINT-ETIENNE, 19, Rue Georges-Dupré; LE PUY, 4, rue du Pont Saint-Barthélemy

GUÉRISON DE L'ANÉMIE
 PAR LES
Dragées Reconstituantes du Mont-Dore

Se prennent dans tous les cas d'anémie, de fatigue, dans toutes les convalescences. Leur effet est immédiat.

PRIX: 8 fr. 50 le flacon - 9 fr. 50 par poste franco 10 francs les 2 flacons franco

CURE COMPLÈTE de deux flacons ou de deux boîtes à 15 jours de distance

S'adresser à **E. LAFONT, Grande Pharmacie des Etablissements LA BOURBOULE-LES-BAINS (Puy-de-Dôme)**

Tousseurs et Bronchitiques
 LES
CACHETS CICATRISANTS du Mont-Dore
 SOULAGENT ET GUÉRISSENT: Toux, Bronchites rebelles, emphyseme, toutes affections des voies respiratoires et préviennent la tuberculose.

PRIX: 9 fr. 50 -- Franco: 10 fr. 50 20 francs les 2 boîtes franco

CURE COMPLÈTE de deux flacons ou de deux boîtes à 15 jours de distance

S'adresser à **E. LAFONT, Grande Pharmacie des Etablissements LA BOURBOULE-LES-BAINS (Puy-de-Dôme)**

Feuilleton du **Soleil d'Auvergne**
 8

Le Secret du Grand Albert
 par Jean de QUIRIELLE

V LA VOIX DANS LES RUINES

Le brave Windel, qui ne s'y résignait point et qui enragait surtout de voir Scipion réinstallé en maître dans le donjon, entreprenait souvent Pierre du Hautoin sur ce chapitre. Il lui disait tous ses soupçons et ses craintes au sujet de la néfaste influence que l'Italien pouvait avoir sur l'esprit si profondément troublé, sur la sensibilité exaspérée de la pauvre Germaine Fresneuse. Joignant ses efforts à ceux de Mme Ballande, Windel avait réussi à faire souvent revenir Pierre à Neyrand. En sa qualité de vieux serviteur profondément dévoué à «sa maison», il s'était permis de dire à «M. le comte du Hautoin» qu'un ancien ami de «M. Albert» devait au moins essayer d'empêcher «qu'une canaille d'étranger comme ce «macaroni» exploitât indéfiniment une grande famille comme celle-là.»

— Tout de même, cela ne me regarde pas, mon pauvre Windel, avait d'abord objecté Pierre... Et, d'ailleurs, que pourrais-je faire de plus que vous?

M. Frédéric, élegant de l'œil avec toute la finesse qu'il put imprimer à la bouffis-

sure solennelle de sa large face, avait chuchoté d'un air entendu:

— Mademoiselle n'est qu'une enfant, et les belles enfants de cette espèce n'écoutent pas volontiers les vieux rabâcheurs comme moi. Elles acceptent mieux les sermons qui leur sont faits par des prédicateurs de votre âge et de votre tournure, soit dit sans vous flatter M. le comte.

Et le gros homme avait ajouté encore plus bas:

— Nous avons même de la chance que le Scipion ne soit plus très jeune, et aussi qu'il soit chauve, car je sais, par Mme Ballande, qu'habituellement mademoiselle n'aime pas les chauves.

— Ce vieux Romain est chauve, en effet, chauve comme Jules César lui-même! reconnaît Pierre du Hautoin, non sans une secrète satisfaction...

Suivant son habituelle droiture d'esprit et sa scrupuleuse manie d'exactitude morale, Pierre ne manqua point de se demander pourquoi cette calvitie le réjouissait et pourquoi il passait la main avec plus de complaisance dans la brosse soyeuse de sa propre chevelure. Il eut quelque peine à justifier ce sentiment par sa seule fidélité à la mémoire d'Albert de Neyrand. Il avait trop d'intime loyauté pour ne point reconnaître que son désir de plaire à Germaine n'était pas absolument désintéressé et qu'en revenant à Neyrand il cédait au charme si prenant de la jeune fille, bien plus qu'aux objurgations du dévoué régisseur. D'ailleurs, pour ce dernier, l'essentiel était que Pierre revint et fut bien reçu, par «mademoiselle». Qu'il pût en résulter, un jour, d'autres fiançailles, le brave Windel ne voulait point y songer, pour l'instant. Mais, mon Dieu! si cela devait jamais arriver, il serait le premier à s'en réjouir,

car «M. le comte du Hautoin», avec son nom, sa figure, sa Croix de guerre à trois palmes, avec ses grandes terres aussi, qui joignaient presque celles de Neyrand, lui semblait, pour Germaine, le plus beau et le plus profitable des maris. — celui-là même qu'il eût choisi pour elle, si on lui avait fait l'honneur de le consulter... Pierre revenait à Neyrand où «mademoiselle» consentait à le recevoir et il ne pouvait manquer d'y contrecarrer quelque peu la dangereuse influence de l'Italien: c'était l'essentiel, pour l'instant.

Il revenait souvent et on le recevait de plus en plus volontiers. Ces visites, tout d'abord, furent entièrement consacrées au souvenir d'Albert qui en était le prétexte. Pierre du Hautoin, avec l'émotion la plus sincère, rappela leur douce enfance, passée dans ce pays de Neyrand, puis évoqua les fastidieuses années de collège. Germaine ne se lassait point de l'entendre. Il se laissait entraîner, parfois, malgré ses premiers scrupules, à de menues critiques. Il rappela discrètement qu'Albert avait été mis à la porte d'une institution religieuse de province où ils travaillaient ensemble, parce que l'on avait découvert, dans son pupitre, quelques ouvrages peu orthodoxes de magie. — parmi lesquels se trouvait le volume célèbre du «Grand Albert».

Son surnom datait de cette mésaventure qui n'avait pas diminué son goût pour les sciences occultes. Les deux jeunes gens s'étaient retrouvés à Paris, lorsqu'ils faisaient leur droit, et ils y avaient même habité longtemps un appartement loué en commun. Le Grand Albert y recevait de pseudo-mages orientaux, des spirites français ou américains, des juifs cabalistes et toute sorte de médiums qui étaient souvent d'apparence fâcheuse. Il lui arriva, dès

cette époque, d'être plus ou moins exploité par ces modernes magiciens. Ses relations avec quelques satanistes faillirent même le compromettre dans une affaire de «messe noire» dont la police eut à s'occuper certain jour... Pour Germaine qui l'écoutait avidement, Pierre du Hautoin sut effleurer avec tact «ces imprudences inspirées par la plus noble curiosité scientifique.»

Il en parlait, cependant, et il risquait même quelques allusions au rôle néfaste de certains parasites «qui savent exploiter si adroitement, à leur profit, l'extraordinaire candeur d'un génie sincère.» Germaine ne s'en faisait point et daignait même sourire, parfois, de son pâle sourire navré, — pâle comme un rayon de soleil qui glisse entre les nuées funèbres d'un ciel de Toussaint. Pierre n'osait se hasarder encore à des allusions directes au rôle particulier de Scipion mais, en découvrant à la jeune fille toute la géniale naïveté et la bizarrerie d'Albert de Neyrand, en lui révélant du même coup, quelques-unes des circonstances dans lesquelles le pauvre Grand Albert s'était laissé gruger ou entraîner à de regrettables aventures par des charlatans analogues, il pensait user du moyen le plus sûr pour diminuer le singulier prestige de l'Italien.

Il parut d'abord y réussir. Scipion s'effaçait, ne sortait guère du donjon où il travaillait à remettre en état de mystérieux appareils et où l'on n'entendait encore que le roulement intermittent d'un petit moteur à essence qui actionnait une dynamo. On lui servait ses repas dans la salle des armures, à côté du laboratoire qui occupait une tourelle d'angle et Mlle Fresneuse ne semblait plus guère songer à lui... Les semaines, puis les mois s'écoulaient, et le sourire de Germaine se fit moins navré. Il

à la longue. Au cours des visites de Pierre, devenues maintenant presque quotidiennes, les deux jeunes gens en arrivaient à des conversations plus intimes, sur lesquelles la grande ombre d'Albert ne planait plus que par intermittences. Et la bonne Mme Ballande, — qui escomptait déjà une nouvelle «guérison» de sa nièce, — la bonne Mme Ballande, parfois s'esquiva discrètement.

Ce fut seulement vers le premier octobre que les antennes métalliques, multipliées par l'Italien sur la terrasse crénelée du donjon commencèrent d'émettre les vibrations singulières, les mélancoliques harmonies qui ne devaient point tarder à émuouvoir de nouveau Germaine. Il est probable que le vent d'automne, passant là haut entre tant de fils d'acier, tendus dans tous les sens, dut produire au début, par l'effet d'un simple hasard, ces premières résonances de harpe éolienne. Il est certain, en outre, que l'adroite Scipion, ne négligeant aucun effet, perfectionna assez vite cet instrument de hasard. Il dressa, aux créneaux de la plate-forme, des sortes de tables harmoniques, sur lesquelles des cordes tendues donnaient les notes de l'accord parfait. Il variait les dimensions de ces cordes de manière à engendrer des tierces, des quarts, des quintes ou des sixtes pour produire, au seul gré du vent, des mélodies vagues assez surprenantes.

L'Italien, diplomate, ne semblait pourtant vouloir tirer aucun avantage de ce simple phénomène. Ne cherchant même pas à rencontrer Mlle Fresneuse pour y faire, devant elle, la moindre allusion, il demeurait confiné dans le donjon et l'on apercevait seulement de loin, quelquefois, se découpant sur le ciel à côté des antennes,

sa silhouette massive, courbée vers quelque mystérieux travail.

Un jour que Pierre, assis auprès de la jeune fille, dans l'arcade d'une des portes-fenêtres du salon, grande ouverte au dernier soleil d'automne, goûtait avec elle la lumière dorée et la douceur d'une intimité qui commençait de s'attendrir, — comme leurs mains venaient de s'effleurer, tandis qu'il ramassait un ouvrage superflu de broderie quelconque, glissé depuis longtemps sur le tapis, — elle le pria de lire des vers, pour rompre le silence, devenu un peu trouble, où passait seulement le murmure lointain de la harpe éolienne. Il lisait sans art, mais avec une belle voix grave qui prêtait quand même aux syllabes leur valeur musicale. Il prit un volume à reliure romantique. Les rimes, balancées par le génie d'Hugo, sonnèrent comme des cloches, éveillant l'écho magnifique de leurs rimes jumelles. Il lut quelque temps. Germaine le regardait, et la mélancolie de son regard, enfin, semblait s'éclaircir tout à fait, empruntait un reflet au soleil doré. Leurs mains s'étaient rejointes et elle ne songeait plus à retirer la sienne. Il lisait toujours. Sans méfiance, pour leur malheur à tous deux, il en vint à ce vers:

La voix du Sylphe errant cache un amant trompeur.

(A suivre)
 Jean de QUIRIELLE.

Chronique Régionale

CLERMONT-FERRAND

AULNAT. — En creusant les fondations d'une maison, dans un champ qui se trouve entre la gare d'Aulnat et les usines de Bourdon on a mis à jour trois squelettes qui étaient enfouis à 50 centimètres environ de profondeur.

Le service de la Sûreté fut immédiatement prévenu. Un médecin reconnu après examen que les squelettes découverts étaient ceux de trois personnes adultes. L'enfouissement remonterait à une vingtaine d'années.

Les recherches continuent.

AURIERES. — Mouvement de la population en 1925. — Naissances. — Jean-François-Joseph Randanne. — Joseph-Alexis-Alphonse Fournier. — Joseph-Alphonse-Etienne-Albert Fournier. — Yvonne-Joséphine Mangot.

Décès. — Louis Fournier, 27 ans. — Jean-François-Joseph Randanne, deux mois. — Etienne Fournier, 74 ans. — Jeanne Mignot, 50 ans. — Michelle Ollier, 83 ans. — Marie Mazuel, 53 ans. — Marie Rigaud, 82 ans. — Jean Pons, 59 ans. — Michelle Fournier, 79 ans.

Mariages. — Antoine-Marius Valleix et Marie-Françoise Bal. — Joseph-François Pons et Maria Hébrard.

CEBAZAT. — Au cours du banquet de Sainte-Cécile qui a eu lieu le 17 janvier, une quête a été faite au profit des Aveugles de Guerre. Elle a produit une somme de 120 francs. Nous applaudissons à cette généreuse initiative.

CHAMALIERES. — Don. — Le Syndicat des employés de la Banque de France a envoyé à M. le Maire une somme de 25 francs pour le Bureau de Bienfaisance. M. le Maire après avoir remercié le Syndicat a fait parvenir cet envoi à destination.

Objet trouvé. — On a trouvé au restaurant Tissonnière, après le bal des conscrits, une alliance en or.

Elle a été remise à la Mairie, où la personne qui l'a perdue peut aller la réclamer.

BOURG-LASTIC. — Arrestation. — La gendarmerie de Bourg-Lastic a procédé, le 25 janvier, à l'arrestation de deux jeunes gens, Cousteix Thomas et Bourbès Gabriel qui se trouvaient en état de vagabondage. De plus, ils ont avoué avoir voyagé de Clermont à Bourg-Lastic sans billet.

SAINT-AMANT-TALLENDE. — Soirée récréative. — Une soirée récréative a été organisée samedi dernier par la section des sapeurs-pompiers en l'honneur de ses membres honoraires.

Elle a attiré un nombreux public qui n'a pas ménagé ses applaudissements et s'est retiré charmé de l'excellente soirée passée grâce aux excellents artistes qui avaient assuré leur concours. Fête très réussie.

SAINT-JEAN-DÉS-OLLIERES. Battue. — Dimanche 24 janvier, une battue a été organisée avec le concours d'un piqueur, M. Emile Grignard.

Au cours de cette battue, M. Georges Laroche a tué un beau renard mâle près du village de La Garde.

Nos félicitations à cet habile chasseur.

VIC-LE-COMTE. — Section des familles nombreuses. — L'Association des pères et mères de familles nombreuses (section du canton de Vic-le-Comte) tiendra son assemblée générale le dimanche 31 janvier à 2 h. 30, dans la salle de la Justice de Paix.

Tous les pères et mères de familles au-dessus de deux enfants habitant le canton sont cordialement invités.



THIERS. — Arrestation. — Un Algérien, Brahimi, 22 ans, qui était recherché par l'autorité militaire pour insoumission, a été arrêté par la gendarmerie de notre ville.

Il a été écroué à la maison d'arrêt en attendant d'être transféré à Clermont.

PONT-DE-DORE. — Accident mortel. — Dimanche 21 janvier, deux jeunes gens originaires de La Chapelle Agnon, Antoine Collay et son frère, se rendaient chez eux par le premier train.

En gare de Pont-de-Dore, ils descendirent de leur wagon afin de prendre le train d'Ambert. L'un des frères y monta, tandis que l'autre, Antoine, allait à la bibliothèque de la gare acheter un journal. En revenant il monta par erreur dans le convoi qui se dirigeait sur Clermont. Lorsque celui-ci partit, le jeune homme, s'apercevant de sa méprise, sauta du train à contre-voie.

Le malheur voulut qu'un train qui manœuvrait arrivât à ce moment, et le malheureux Collay passa sous les roues. Il eut les deux jambes broyées.

Relevé aussitôt par des témoins de l'accident, il fut transporté à l'hôpital de Thiers où M. le docteur Berger lui pratiqua l'amputation des deux jambes. Mais Antoine Collay expira dans la soirée.

Son corps a été déposé à la chapelle de l'hôpital.



BRASSAC-LES-MINES. — Notre compagnie de sapeurs-pompiers, après une entente avec la municipalité, a décidé d'organiser le concours départemental des sapeurs-pompiers. Il aura donc lieu à Brassac le 25 avril prochain.

Une grande tombola va être faite par la compagnie afin de subvenir à une partie des frais. Dans ce but, des commissions iront solliciter la générosité des commerçants pour obtenir les lots nécessaires. Nous espérons que chacun voudra contribuer de son mieux à cette fête locale, et souhaitons à notre compagnie le succès de son entreprise.

LATOR - D'AUVERGNE. — Dimanche 10 janvier a eu lieu le renouvellement du bureau de notre Syndicat Agricole.

Voici la composition du nouveau bureau:

Président: Gaydier Jean, du Suquet; vice-présidents: Tartière Anatole, de la Grangeonne; Brandely François, du Montel; trésorier: Boyer Eugène, de Ferreyrolles; secrétaire: Huguet Gilbert, d'Auzat.

A la fin de la séance, le secrétaire a reçu quatre nouvelles adhésions au Syndicat.



AMBERT. — Classe 1926. — Réunion le 30 courant à 8 heures précises, chez le camarade Guionet. Présence indispensable pour l'organisation de la fête qui sera donnée à l'occasion du conseil de révision, le 24 février prochain.

homme ayant titre et qualité de paysan pour remplir les fonctions de secrétaire. Il faut que l'emploi en soit confié à un instituteur, en retraite depuis l'été dernier il est vrai. Mais si son dévouement est tel pour le paysan de nos montagnes, qu'il le montre au moins gratuitement comme cela se pratique dans beaucoup d'endroits. Cela serait d'autant plus naturel qu'il habite un palais dans la grande rue de la Poste et que son ami et maître Chassaing, un des plus beaux sujets de la race ferrandaise, lui a décerné le titre en venant lui souhaiter la bonne année de «Cher Seigneur». Mais non de La Rouc heureusement.



Economats du Centre

NOS VINS FINS

Bordeaux Blancs

Bordeaux Vieux	3.70
Graves	4.75
Graves supérieur	6.00
Sauternes	9.00

Bordeaux Rouges

Bordeaux Vieux	3.70
Médoc	4.75
Saint-Emilion	6.00
Saint-Estèphe	7.00

Bourgognes Blancs

Bourgogne	4.75
Chablis	6.00

Bourgognes Rouges

Macon	6.00
Mercurey	9.00
Pommard	11.00

Faites inscrire vos achats sur votre

CARNET DE BON!

UN TICKET-PRIME POUR UN FRANC D'ACHAT

Sucre, Sel, Pétrole et Essence en Bidons de 5 litres exceptés

Economats du Centre



BUREAUX ET MAGASINS D'EXPOSITION 8, Rue Blatin

CINÉMA-PATHÉ-CAMÉO

Cette semaine présente:

Virginia VALLI dans:

La Vie et la Mort ont croisé le fer

Conflit sentimental dégénérant en un drame émouvant où la VIE et la MORT vont se mesurer face à face.

«MOUMOUNE»

Exquise comédie interprétée par HERBERT RAWLINSON A L'EAU AU FEU

Comique hilarant en 2 actes

Dimanche, deux matinées à 2 heures et 4 h. 30; jeudi une matinée à 2 h. 30.



RHUM NIÉRA

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS D'ÉPICERIE FINE.

CHARDON, IMPORTATEURS

CLERMONT-FERRAND (A. R. G. B.)

Cinéma-Gergovia

Programme

vendredi 29 Janvier au jeudi 4 Février
LARRY REPORTER comique

CHARBONS STREICHENBERGER



10, Avenue de Lyon, 10 CLERMONT-FERRAND

Ch. PERRET, directeur

Gros et Détail

MAISON DE CONFIANCE LIVRE BIEN ET VITE

Téléphone 0-79

LES PETITES ANNONCES du "Soleil d'Auvergne"

TARIF: Demandes d'emploi: 0 fr. 40 Tous autres rubriques: 0 fr. 60
Aucun minimum d'insertion exigé
La mention s'adresse au Bureau du Journal, est payable 0 fr. 50 en plus

FONDS DE COMMERCE

COMPTOIR CENTRAL

F. GONDRE, Directeur
9, rue Fontgève. Tél. 9.31.
(Face Novelty)

Epicerie s.-préf., très bon apport. Loyer bas. Prix: 10.000 fr.

Epicerie-comestib. dans t. bon quartier. Aff. 200.000. Bien logé. Loyer modéré. Prix: 42.000 fr., dont 30.000 comptant.

Epicerie avenue République. Prix: 15.000 fr.

Café-comptoir avec meubles, pl. centr. Bail 10 ans. Prix: 20.000 fr.

Café-restaurant dans gr. canton. Fait 20.000 bénéfices. A vendre immeuble et fonds. Prix: 65.000 francs. Moitié comptant.

Comptoir meublé laissant très beau bénéfice. Prix: 65.000 fr.

Commerce dame ou pas de porte dans rue la plus commerçante Clermont. Pr. à débattre: 60.000 fr.

Pâtisserie-conf. sur gr. artère Vichy. Prix: 65.000.

Tabacs-comptoir, belle situ. Lg. bail. Loyer int. Prix à débattre. 110.000 fr.

Epicerie-comest. b. quartier, gds locaux. Vaste app. Prix: 36.000 fr.

Restaurant d'été

Prix: 280.000 francs. Av. 50 A Chamalières, 2.500 mq à 10 fr.

Hôtel-rest centre jolie v. comm. du Berry. 24 nos conf. mod. Prix: 250.000 fr. dont 160.000 comptant.

Hôtel à Vichy, bien sit., 30 ch. dont 23 av. lav. à eau cte. Bail 17 ans non revis. Prix: 320.000 francs

Hôtel à Vichy, pr. sources, 30 ch. eau cte, s. de bains. Loyer couvert par sous-location. Pr.: 400.000 f.

Hôtel face gare, jolie v. de Touraine, 18 nos. Tout conf. moderne. Vendeur se retire. Prix: 260.000 fr.

Hôtel-café-rest. à l'année dans grosse station th. d'Auvergne, 12 ch. meubl. Inst très confortable. Bénéfices: 40.000. Vendeur se retire et fait bail à volonté.

Loyer: 8.000. Prix: 150.000 moitié comptant.

Hôtel-rest. ville industr. centre. 21 ch. Chauff. centr. Eau cte ch. et fr. Auto à gare. Bail: 15. Loyer: 6.000

Prix: 130.000 fr. Promesse vente immeuble conditions avantageuses.

Hôtel-rest. ville industr. centre. 21 ch. Chauff. centr. Eau cte ch. et fr. Auto à gare. Bail: 15. Loyer: 6.000

Prix: 130.000 fr. Promesse vente immeuble conditions avantageuses.

Hôtel-rest. ville industr. centre. 21 ch. Chauff. centr. Eau cte ch. et fr. Auto à gare. Bail: 15. Loyer: 6.000

Prix: 130.000 fr. Promesse vente immeuble conditions avantageuses.

A VENDRE TERRAINS A BATIR: 10 Rue Châteaubriand, plusieurs lots de 300 à 400 mq à 40 fr. le mq, et un lot de 429

50 A Chamalières, 2.500 mq à 10 fr.

Nota. — Consultez au bureau, ouvert tous les jours dimanches et fêtes compris, liste complète des terrains à bâtir.

C. Caillot, 2, place d'Espagnue, Clermont-Fd.

On demande à acheter

Serais acquéreur de tous objets anciens se rapportant au culte de saint Amable.

S'adresser au bureau du journal.

Appareil photo Kodak, 4 1/2x6. S'adresser au Bureau du Journal.

Demandes d'emplois

Catholique, veuf, 55 ans, très actif, demande place régisseur, gardien de propriété ou surveillant. S'adresser au journal.

A LOUER

25 janvier, à l'arrestation de deux jeunes gens, Cousteix Thomas et Bourbes Gabriel qui se trouvaient en état de vagabondage. De plus, ils ont avoué avoir voyagé de Clermont à Bourg-Lastic sans billet.

SAINT-AMANT-TALLENDE. — Soirée récréative. — Une soirée récréative a été organisée samedi dernier par la section des sapeurs-pompiers en l'honneur de ses membres honoraires.

Elle a attiré un nombreux public qui n'a pas ménagé ses applaudissements et s'est retiré charmé de l'excellente soirée passée grâce aux excellents artistes qui avaient assuré leur concours. Fête très réussie.

SAINT-JEAN-DES-OLLIERES. Battue. — Dimanche 24 janvier, une battue a été organisée avec le concours d'un piqueur, M. Emile Gringard.

Au cours de cette battue, M. Georges Laroche a tué un beau renard mâle près du village de La Garde.

Nos félicitations à cet habile chasseur

VIC-LE-COMTE. — Section des familles nombreuses. — L'Association des pères et mères de familles nombreuses (section du canton de Vic-le-Comte) tiendra son assemblée générale le dimanche 31 janvier à 2 h. 30, dans la salle de la Justice de Paix.

Tous les pères et mères de familles au-dessus de deux enfants habitant le canton sont cordialement invités.



CHARBONNIÈRES - LES - NARENNES. — Soirée récréative. — Le patronage Jeanne d'Arc, de Chapdes-Beaufort est venu dimanche dernier à Charbonnières donner dans la salle de la paroisse une soirée récréative.

Dès le matin, à la sortie de la messe, les tambours et clairons du patronage donnèrent une brillante anabade.

A deux heures de l'après-midi, la salle de réunion était pleine de spectateurs. Saynètes, monologues, chœurs, défilèrent avec entrain, et les jeunes artistes furent sans cesse applaudis.

Ce fut une excellente soirée et le grand succès qu'elle remporta fut parfaitement justifié. Nous remercions sincèrement les jeunes gens du patronage Jeanne d'Arc de l'excellente soirée qu'ils nous ont fait passer et félicitons comme il convient leurs dévoués maîtres.

PONTAUMUR. — On organise activement une série de battues, afin de débarrasser la commune des nombreux sangliers qui endommageaient sérieusement les récoltes.

Ces battues, qui ont été autorisées légalement, auront lieu deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, jusqu'au mois de mars.

On fait appel à tous les bons fusils de la région.

THURET. — Poulailier mis à sac. — Le mercredi 20 janvier, Mme veuve Bussoufaret fut désagréablement surprise en s'apercevant que son poulailier avait été dévalisé pendant la nuit. Une douzaine de poules — les plus belles — avaient disparu.

Une enquête est ouverte.

MÉNAGÈRES, vous diminuerez vos Dépenses en réclamant chez votre Fournisseur, sur tous vos Achats, le Timbre-Prime-Escompte

“AU LOUIS D'OR”

puisque vous aurez pour rien des Objets utiles et agréables, exposés dans les vitrines du Magasin, 23, rue Saint-Hérem. Entrée libre.

insérer le concours est destiné à récompenser les sapeurs-pompiers. aura donc lieu à Bras-sac le 25 avril prochain.

Une grande tombola va être faite par la compagnie afin de subvenir à une partie des frais. Dans ce but, des commissions vont solliciter la générosité des commerçants pour obtenir les lots nécessaires. Nous espérons que chacun voudra contribuer de son mieux à cette fête locale, et souhaitons à notre compagnie le succès de son entreprise.

LATOUR - D'AUVERGNE. — Dimanche 10 janvier a eu lieu le renouvellement du bureau de notre Syndicat Agricole.

Voici la composition du nouveau bureau: Président: Gaydier Jean, du Siquet; vice-présidents: Tartière Anatole, de la Grangeonne; Brandely François, du Montel; trésorier: Boyer Eugène, de Ferreyrolles; secrétaire: Huguet Gilbert, d'Auzat.

A la fin de la séance, le secrétaire a reçu quatre nouvelles adhésions au Syndicat.



AMBERT. — Classe 1926. — Réunion le 30 courant à 8 heures précises, chez le camarade Guionet. Présence indispensable pour l'organisation de la fête qui sera donnée à l'occasion du conseil de révision, le 24 février prochain.

SAINT-ANTHEME. — La Ste-Barbe. — Le dimanche 17 janvier, la section des sapeurs-pompiers de Saint-Anthème a fêté la « Sainte-Barbe ». Il est frappant de voir dans le pays un secrétaire de mairie, ayant grade de lieutenant de pompiers, ignorer que la dite Sainte est fêtée partout le 14 décembre comme l'indique le calendrier des postes. Elle est, en effet, la patronne des mineurs et des pompiers qui, à cette date, la fêtent par un défilé en grand uniforme au sortir d'une messe en son honneur, afin de lui demander sa protection.

La fête se termine joyeusement par un banquet. Ce dernier article a été mis seul en vigueur à Saint-Anthème. Le très distingué lieutenant a-t-il cru par cet acte sauver la République en péril ?

Réunion du Syndicat Agricole. — Comme il l'avait été annoncé dimanche dernier le Syndicat Agricole de Saint-Anthème s'est réuni dans la salle de la mairie pour le règlement des comptes de fin d'année.

La moitié des membres étaient présents, c'est dire le peu d'intérêt que porte le paysan de chez nous aux questions primordiales qui l'intéressent directement.

De sa plus belle voix, le secrétaire a lu le compte-rendu de l'année 1925. Le chiffre de vente est supérieur à celui de 1924 ainsi que le nombre des adhérents.

Diverses questions furent traitées entre autres celle sur l'essai des sels de potasse dans la région. L'épandage sera donc pratiqué sur des prairies naturelles, champs d'avoine et de pommes de terre.

Puis M. Fougeroux Joseph, de Chagoutout, a rendu compte de la mission qu'il avait eu à remplir au nom de tous les membres, à la Journée du lait à Clermont le printemps passé. Il est félicité pour s'être acquitté noblement de sa tâche, aussi à la fin de son rapport très documenté, les applaudissements furent très nourris.

Entre parenthèse, ce qu'il y a de frappant dans ce syndicat agricole, c'est que sur les 252 membres il ne se trouve pas un

Bourgognes Blancs

Bourgogne 4.75
Chablis 6.00

Bourgognes Rouges

Macon 6.00
Mercrey 9.00
Pommard 11.00

Faites inscrire vos achats sur votre

CARNET DE BONI

UN TICKET-PRIME

POUR UN FRANC D'ACHAT

Sucre, Sel, Pétrole et Essence

en Bidons de 5 litres exceptés

Economats du Centre

“L'Etudiant Français”

L'« Etudiant Français » est actuellement le journal d'étudiants le mieux fait et le plus lu. Le dernier numéro, avec ses chroniques, ses chroniques, sa remarquable étude sur l'Hotel de Coulanges est tout particulièrement intéressante. Nos lecteurs pourront le trouver aux bureaux de tabac boulevard de la Pyramide, de la rue Saint-Esprit et de la place Gaillard où il sera dorénavant mis régulièrement en vente.

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Par HENRY MOINECOURT

La revision des listes électorales est nécessaire pour écarter du scrutin ceux qui sont indûment inscrits et assurer l'exercice du droit de vote à ceux qui sont qualifiés pour en bénéficier. A tous ceux qui voudront assumer cette tâche, l'opuscule de M. Henry Moinecourt sera d'une grande utilité, car il expose la jurisprudence et la législation les plus récentes et ne formule jamais une appréciation sans indiquer le texte de loi ou la décision de justice auxquels il y a lieu de se reporter.

Librairie Desclée, 41, rue du Metz, Lille; 30, rue Saint-Sulpice, Paris; 5, rue Victor-Hugo, à Lyon, et dans les principales librairies.

1 fr. 80 l'exemplaire.

LA PROTECTRICE DE LA DUROLLE

Société de Pêche et de Pisciculture

Siège Social: Les Martinets, par St-Rémy-sur-Durolle

Cotisation Annuelle: 5 francs

Compte de Chèques Postaux 8626, Clermont-Ferrand

L'Assemblée Générale annuelle aura lieu le 31 janvier 1926, à neuf heures précises, salle Douris Bourgade, Aux Martinets.

Le présent avis tiendra lieu de convocation.

Imprimerie du « SOLEIL D'AUVERGNE »

25, rue Gaultier-de-Biauzat, Clermont-Ferrand.

Le Gérant: J. ROUSSET.

VIEUX RHUM MARTINIQUE GARANTI PUR GRAND ARÔME

RHUM NIÉRA

EN VENTE

chez toutes les Bonnes Maisons d'Épicerie Fine.

Établ. CHARDON, IMPORTATEURS

CLERMONT-FERRAND

Cinéma-Gergovia

Programme du vendredi 29 Janvier au jeudi 4 Février

PATHÉ-JOURNAL et ses Actualités

LARRY REPORTER comique

LE MONDE PERDU

d'après le célèbre roman de sir Conan DOYLE

Le film le plus extraordinaire du monde

FRUIT DE SEPT ANNÉES D'EFFORT

Drame d'amour et d'aventures au Pays des Monstres et de la Préhistoire.

G. DE TARRIEUX ASSURANCES

Tél. 3-42 10, rue Latour-d'Auvergne, 10 Tél. 3-42

Consultations et Renseignements gratuits

Au Familia

Programme du 29 Janvier au 4 Février

Le Convoi tragique

3^e épisode: DANS LE DÉSERT

et la magnifique superproduction française réclamée depuis l'an dernier par de nombreux spectateurs:

APRÈS L'AMOUR

Airs d'opéra par LANDAL

Imprimerie Jean Vissouze

Anciennement L. BALMET

25, Rue Gaultier-de-Biauzat :: CLERMONT-Fd

Tél. 5-64

Tous travaux d'impression

Les meilleurs prix

La plus belle présentation

FONDS DE COMMERCE

COMPTOIR CENTRAL

F. GONDRE, Directeur

9, rue Fontgieve. Tél. 9.31.

(Face Novelty)

Épicerie s.-préf., très bon apport. Loyer bas. Prix: 10.000 fr.

Épicerie-comestib. dans t. bon quartier. Aff. 200.000. Bien logé. Loyer modéré. Prix: 42.000 fr., dont 30.000 comptant.

Épicerie avenue République. Prix: 15.000 fr.

Café-comptoir avec meubles, pl. centre. Bail 10 ans. Prix: 90.000 fr.

Café-restaurant dans gr. canton. Fait 20.000 bénéfices. A vendre immeuble et fonds. Prix: 65.000 francs. Moitié comptant.

Comptoir meublé laissant très beau bénéfice. Prix: 65.000 fr.

Commerce dame ou pas de porte dans rue la plus commerçante Clermont. Pr. à débattre: 60.000 fr.

Pâtisserie-conf. sur gr. artère Vichy. Prix: 65.000.

Tabacs-comptoir, belle situ. Lg bail. Loyer intér. Prix à débattre, 110.000 fr.

Épicerie-comest., b. quartier, gds locaux. Vaste app. Prix: 36.000 fr.

Restaurant d'angle très bien situé, plus meublés. Dépend. diverses. Aff. très boa rapport. Prix à débat. 75.000. Av. 40.000 compt.

Café-billard restaurant pl. centre. 5 meublés. Aff. rec. Avec 25.000 fr. comptant.

Restaurant s. gd. aven., 2 salle. Joli matériel. Bail à volonté. Prix: 45.000 fr.

Grand café dans import. ville ind. du centre. Très b. inst. Bail et loyer intères.

Prix: 280.000 francs. Av. 150.000 fr. comptant.

Hôtel-rest centre jolie v. comm. du Berry. 24 nos conf. mod. Prix: 250.000 fr. dont 160.000 comptant.

Hôtel à Vichy, bien sit., 30 ch. dont 23 av. lav. à eau etc. Bail 17 ans non revis. Prix: 320.000 francs

Hôtel à Vichy, pr. sources, 30 ch. eau etc, s. de bains. Loyer couvert par sous-location. Pr.: 400.000 f.

Hôtel face gare, jolie v. de Touraine, 18 nos. Tout conf. moderne. Vendeur se retire. Prix: 260.000 fr.

Hôtel-café-rest. à l'année dans grosse station th. d'Auvergne, 12 ch. meubl. Inst très confortable. Bénéfices: 40.000. Vendeur se retire et fait bail à volonté.

Loyer: 2.000. Prix: 150.000 moitié comptant.

Hôtel-rest. ville industr. centre. 21 ch. Chauff. centr. Eau etc ch. et fr. Auto à gare. Bail: 15. Loyer: 6.000

Prix: 130.000 fr. Promesse vente immeuble conditions avantageuses.

Propriétés

A VENDRE TERRAINS A BATIR:

1^o Rue Châteaubriand, plusieurs lots de 300 à 460 mq à 40 fr. le mq, et un lot de 443 mq, même prix, avec maison de 2 p. en maçonnerie. Eau et électricité installée. Prix à débattre pour la maison.

2^o Rue Châteaubriand prolongée, 3.000 mq par lots de 200 à 400 mq. Un lot à 30 fr.; les autres à 25 fr. Eau et électricité.

3^o Avenue de Beaumont, 400 mq à 30 fr.

4^o A Royat, en bordure de route, 530 mq à 35 fr.

5^o A Chamalières, 2.500 mq à 10 fr.

Nota. — Consultez au bureau, ouvert tous les jours dimanches et fêtes compris, liste complète des terrains à bâtir.

C. Caillot, 2, place d'Espérance, Clermont-Fd.

On demande à acheter

Serais acquéreur de tous objets anciens se rapportant au culte de saint Amable.

S'adresser au bureau du journal.

Appareil photo Kodak.

A 1/2 G. S'adresser au Bureau du Journal.

Demandes d'emplois

A Louer

Chambre meublée. S'adresser, 15, boulevard Berthe-lot.

PENSION

Ingénieur chercherait pension dans famille honorable, environs place Gaillard ou place Delille. S'adresser au Journal.

Les Cafés H. Vaure

parce qu'ils sont un mélange judicieux des meilleures sortes

parce qu'ils sont toujours FRAIS

meilleurs!

AU PLANTEUR

7, Rue Ballainvilliers

CLERMONT-Fd

BRUJAGE

tous les Jours

“Le Soleil d'Auvergne”

25, Rue Gaultier-de-Biauzat

CLERMONT-FERRAND

Chèque Postal 665

BULLETIN d'ABONNEMENT

(à découper et à retourner)

Veuillez trouver ci-inclus la somme de DIX FRANCS en mandat chèque (1)

Montant d'un abonnement d'un an au “SOLEIL D'AUVERGNE”.

A dater du

Adresse:

Signature.

Biffer les mentions inutiles.